

Présidence
**Président
Tebboune en
passe
d'achever son
traitement,
son état de
santé
s'améliore**

Le Monde de l'administration

Quotidien National d'Information • www.lemondeadm.com

Lundi 09 Novembre 2020 / N° 992

Prix : 20 DA

Résolution des crises dans la région du Sahel

Rentrée universitaire et
formation
professionnelle

**Les biens
immobiliers
régularisés**

Rentrée universitaire et
formation
professionnelle

**Le Premier
ministre
annonce le
report au 15
décembre
prochain**

**Budget du
secteur de la
Santé pour
l'exercice 2021**

**Le système de
santé en
Algérie doit
être revu**

Propagation
du covid-19

**« L'Algérie
connaît une
deuxième
vague plus
violente que la
première »,
estime Dr.
Bouab**

Farouk Achour à la
chaîne 3 de la Radio
Algérienne,

**« L'origine
criminelle
des récents
incendies de
forêt ne souffre
d'aucun doute »**

Agriculture

**Hemdani annonce
la création
prochaine d'une
banque dédiée au
financement des
agriculteurs
au niveau
de sa nouvelle
agence "125"
de Kouba**

**La coopération
"continue" entre
l'Algérie et la
France en termes
de lutte antiterroriste,
mise en avant**

Covid-19:

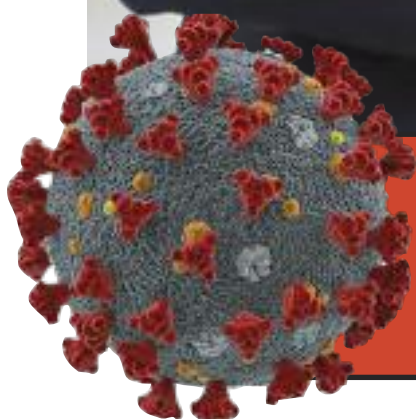
**Les horaires de
confinement partiel à
domicile réadaptés de 20h
à 5h dans
29 wilayas**

Santé

**Benbouzid : « Toutes les
statistiques fournies à
propos des victimes de la
pandémie sont correctes »**

Coronavirus:

**631 nouveaux cas, 266 guérisons et 13 décès
ces dernières 24 heures en Algérie**



RÉSOLUTION DES CRISES DANS LA RÉGION DU SAHEL

La coopération "continue" entre l'Algérie et la France en termes de lutte antiterroriste, mise en avant



Le ministre de l'Intérieur français, Gérard Darmanin, a mis en avant hier la coopération "continue" entre l'Algérie et la France en terme notamment de lutte antiterroriste, relevant que le président français, Emmanuel Macron, restait "très attaché" à la relation entre les deux pays. "Le président de la République française est très attaché à la relation entre la France et l'Algérie, entre nos deux Etats et nos deux peuples. Je suis venu redire au ministre de l'Intérieur (algérien) la parfaite collaboration de la France sur tous les sujets qui concernent nos deux ministères", a-t-il indiqué à la presse au terme de ses entretiens avec le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Kamel Beldjoud. Le ministre français a souligné la coopération "continue" avec l'Algérie notamment en terme de sécurité, de lutte antiterroriste, ajoutant avoir évoqué les sujets de lutte contre le terrorisme, de lutte contre l'émigration clandestine et de coopération en matière de sécurité. "Nous avons évoqué les grands sujets qui concernent la grande puissance algérienne ici en Méditerranée, notamment la question libyenne, la question de l'émigration clandestine que l'Algérie subit et à laquelle nous devons répondre, car nous avons des mouvements de population tout au long de cet espace que nous avons en partage", a-t-il dit. Pour sa part, M. Beldjoud a indiqué avoir évoqué avec son homologue les relations bilatérales "distinguées" et les voies et moyens de les améliorer, ajoutant avoir abordé les questions de l'émigration clandestine, les relations entre les deux secteurs notamment la protection civile, la formation professionnelle et l'échange entre les différentes structures des deux départements ministériels. "Globalement, nos visions étaient convergentes sur tous les sujets que nous avons abordés. Nous allons œuvrer à consolider nos relations davantage", a-t-il relevé. Il faut relever à ce propos que le rôle crucial que joue l'Algérie dans la résolution des crises régionales, notamment en Libye, au Mali et dans le Sahel, a été maintes fois souligné. Récemment et à l'occasion de la visite qu'il a effectuée à Alger, le Général d'Armée Stephen Townsend, chef du commandement d'Africom a indiqué que "l'Algérie est un partenaire fiable et très fort, et si je suis ici c'est que nous sommes convaincus que l'Algérie peut jouer un rôle très important pour assurer la sécurité et la paix dans toute la région". Qualifiant les relations de l'Africom avec l'Algérie de "bonnes", le Général d'Armée Stephen Townsend a émis le souhait de les "étendre à d'autres domaines".

Ceci intervient au moment où la diplomatie algérienne multiplie les efforts pour trouver une solution politique et pacifique aux crises qui secouent les pays du voisinage immédiat. Récemment, le Président de la République, Abdelmadjid Tebboune avait rappelé la position équilibrée de l'Algérie vis-à-vis de la crise en Libye. Après avoir assuré que "l'Algérie qui n'a aucune volonté de faire cavalier seul ne peut imposer une quelconque initiative ou solution sans parrainage des Nations unies et du Conseil de sécurité", le Président Tebboune a soutenu que "si l'on veut le bien du peuple libyen, il faut le laisser décider de son propre destin sur la base de la légitimité populaire, sous l'égide des Nations unies". "Etant proches du peuple libyen, nous avons mis en garde contre certains agissements", a poursuivi le président de la République, déplorant "la dégradation de la situation" où les Libyens sont isolés à l'exception de deux pôles à l'Est et à l'Ouest du pays.

M. Tebboune a déploré, d'autre part, le non-respect par plusieurs parties des conclusions de la Conférence de Berlin. Cette approche a été déjà développée par le Président Tebboune lors de sa participation à la Conférence de Berlin sur la Libye où il a réitéré son appel à la communauté internationale d'assumer sa responsabilité en matière de respect de la paix et de la sécurité dans ce pays, affirmant que l'Algérie refuse toute atteinte à son intégrité nationale et à la souveraineté de ses institutions. Après avoir souligné que la région avait besoin d'une stabilité fondée sur la sécurité commune, il a réitéré l'attachement de l'Algérie au maintien de la région loin des ingérences étrangères, assurant que la sécurité de la Libye est le prolongement de « notre propre sécurité et le meilleur moyen de préserver notre sécurité régionale reste la coopération et l'entraide avec nos voisins pour faire face au terrorisme et à l'extrémisme ». A cet égard, le Président de la République avait rappelé les efforts que l'Algérie n'a eu de cesse de déployer pour inciter les parties libyennes à adhérer au processus de dialogue, parrainé par les Nations Unies et accompagné par l'Union africaine en vue de former un gouvernement d'entente nationale apte à gérer la transition et la réédification des institutions de l'Etat libyen pour relever les défis qui se posent au peuple libyen. L'Algérie a participé activement à divers niveaux à tous les efforts en faveur d'une solution politique à la crise libyenne, a-t-il encore soutenu, citant, dans ce cadre, son initiative, en mai 2014, pour la création du mécanisme des pays voisins de la

Libye, qui a tenu sa première réunion à Alger, ainsi que les différents cycles de dialogue qu'elle a abrités depuis mars 2015 entre les dirigeants des partis politiques libyens dans le cadre des processus de dialogue, supervisés par l'ONU. Mettant en avant la position équidistante de l'Algérie dans le conflit, il a évoqué ses efforts pour le rapprochement des vues et l'établissement de passerelles de communication avec tous les acteurs en plus de ses appels incessants à faire prévaloir la sagesse et à favoriser le processus pacifique pour le règlement de la crise, option qui demeure la seule à même de garantir l'unité du peuple libyen et le respect de sa souveraineté, loin de toute ingérence étrangère, a-t-il affirmé. Pour ainsi dire, M. Tebboune veut redynamiser le rôle de la diplomatie algérienne parallèlement aux efforts que les forces de l'ANP sont en train de déployer pour sécuriser nos frontières. Ceci d'autant que l'Algérie est devenue un exemple à suivre dans le domaine de la lutte contre le terrorisme et en matière de maîtrise totale de la sécurisation de ses frontières contre tous les dangers et toutes menaces d'où qu'elles viennent et ce, conformément à la stratégie globale et intégrée adoptée. Récemment, le ministre des Affaires étrangères, Sabri Boukadoum avait indiqué, au sujet de la crise en Libye, que l'action militaire ne pourra guère aboutir à la résolution de cet conflit, soulignant que « seule une solution politique négociée et acceptée par l'ensemble des protagonistes est à même de rétablir la paix dans ce pays ». Il a ajouté qu'il appartenait dès lors aux Libyens d'engager dans les meilleurs délais, un processus inclusif de réconciliation nationale, comme cadre indispensable devant mettre un terme à la division et aboutir à l'objectif ultime de l'organisation d'élections transparentes sous l'égide de l'Union africaine et de l'ONU. M. Boukadoum avait soutenu que la tenue de ces élections, dont les résultats devraient être respectés par toutes les parties prenantes, « contribuerait à l'instauration d'un climat de confiance et à la mise en place d'institutions gouvernementales démocratiques pérennes, dont une armée nationale unifiée et seule responsable d'assurer la sécurité du pays ». Il avait, par la même occasion, rappelé que « l'Algérie qui a toujours encouragé les frères libyens à s'engager sur la voie du dialogue inclusif et de l'entente nationale, est convaincue que les parties libyennes sauront faire montre de sagesse pour dépasser leurs différences et faire prévaloir les intérêts nationaux supérieurs ».

M. H

Santé

BENBOUZID : « TOUTES LES STATISTIQUES FOURNIES À PROPOS DES VICTIMES DE LA PANDÉMIE SONT CORRECTES »

Le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Abderrahmane Benbouzid a affirmé, samedi à Alger, que « toutes les statistiques fournies à propos des victimes de la pandémie sont correctes et qu'il n'y a aucun intérêt à les manipuler ». Présentant le projet du budget de son secteur dans le cadre de la loi de Finances 2021 devant la Commission des finances et du budget de l'Assemblée populaire nationale (APN), Benbouzid a ajouté qu'au « début de cette pandémie, il y avait des cas de décès considérés comme victimes de ce virus en raison des symptômes similaires tels la température élevée ». En ce qui concerne l'acquisition du vaccin contre cette pandémie, le ministre a réaffirmé que l'Algérie avait signé un accord avec 170 pays en vue d'un « achat collectif de ce vaccin et de bénéficier des réductions sur son prix, oscillant de 3 à 38 USD ». Répondant aux demandes des députés relatives à la fermeture des établissements éducatifs, le ministre a indiqué que cette décision est « souveraine », rappelant que la décision de reprise des cours en classes répondait à l'opinion de la majorité des parents d'élèves ».

Le système de santé en Algérie doit être revu

En outre, Benbouzid a précisé que « le système de santé en Algérie doit aujourd'hui être revu pour parvenir à une justice sociale plus efficace et solutionner les dysfonctionnements et les erreurs », d'autant plus que « le nombre des populations a augmenté par rapport aux années précédentes, y compris les demandes sanitaires ». Après avoir souligné « l'irréversibilité de la gratuité des soins », le ministre a révélé que ses services avaient commencé « un travail de révision de ce système. Néanmoins, ce travail s'est arrêté en raison de l'orientation de tous les efforts vers la lutte contre la pandémie du Coronavirus ». Il a également indiqué que « certains projets de loi dans le secteur de la santé ont été retardés, mais un travail est en cours à l'effet de booster le secteur ».

Budget du secteur de la Santé pour l'exercice 2021

Par ailleurs, le ministre a révélé que le total des affectations budgétaires du secteur de la santé pour l'exercice 2021 s'est élevé à 527.961.509.000 DA, soit une hausse de « 2,42 % par rapport au budget de l'exercice 2020. Les dépenses allouées au personnel des établissements de santé au titre de la loi de finances 2021, se sont élevées à 34.856.364.500 DA », détaille le ministre qui ajoute qu'un « montant de 105.658.151.000 DA a été affecté comme dépenses de gestion des établissements de santé ». Après la mise en service de nouveaux établissements de santé, il a été procédé, au titre de l'année 2021, poursuit le ministre, à l'ouverture de « nouveaux postes, à savoir, 1800 praticiens spécialistes, 600 médecins généralistes, 9150 paramédicaux et 500 agents administratifs », ainsi que 100 psychologues, 100 biologistes, 1400 agents contractuels, outre « 12 000 postes dans le cadre de l'insertion des diplômés universitaires. De plus, les dépenses dédiées à la prévention ont été maintenues et sont de l'ordre de 10.096.130.000 DA », a-t-il ajouté. Le budget d'équipement pour le même exercice, a connu « une diminution considérable », indique le ministre qui explique la raison par, entre autres, « la priorité accordée à l'achèvement des projets en cours » et « la suspension de l'inscription de nouveaux programmes sauf en cas de nécessité ».

Yasmine D / Ag

Propagation du covid-19

« L'Algérie connaît une deuxième vague plus violente que la première », estime Dr. Bouab



Les épidémiologistes ont convenu que la deuxième vague de la pandémie sera plus violente que la première en général, comme elle est enregistrée dans la plupart des pays du monde, notant que l'Algérie est entrée dans cette deuxième vague fin octobre et que le pic se situera en novembre et décembre, prévoyant d'autres vagues qui se poursuivront entre Netteté et faiblesse avec l'année 2021, et son impact sera accru par les gripes saisonnières qui se forment pendant cette saison, ainsi que par les allergies durant la période hivernale, qui aggraveront la férocité de l'épidémie. Le Professeur Dhiaa EddinBouab a déclaré que l'Algérie est entrée dans la deuxième vague de la COVID-19, selon les statistiques actuellement disponibles, qui ont bondi très rapidement au cours des deux derniers jours, décrivant cette deuxième vague comme dangereuse et vulnérable, et non comme une continuation de la première vague, car selon les données précédentes sur le cours de la pandémie au niveau mondial, le coronavirus portera également une troisième vague qui sera moins dangereuse que la deuxième et plus sérieuse que la première vague, affirmant que la deuxième vague sera plus violente et plus féroce. Dr Bouab, spécialiste des maladies endocriniennes et chercheur sur les épidémies

confirme que la qualité génétique du virus a changé et est devenue plus dangereuse, contrairement à ce que dit la rumeur concernant la perte de sa capacité et sa faible contagiosité. Dans ce contexte, le spécialiste souligne que "le virus est toujours inconnu, d'autant plus que les experts sanitaires chinois, lors de leur visite en Algérie au début de la première vague, ont confirmé que le génome du virus algérien est différent du virus Chinois et plutôt similaire à la souche présente en France." Le médecin a poursuivi "l'exemple vivant de cela est la hausse du nombre de décès, en plus du degré croissant d'infection et de la forte émergence de symptômes sur les personnes, ce qui est le même pour ceux qui sont en réanimation, et nous sommes en train de revenir à l'épidémie vu que nous sommes entrés dans la deuxième vague et qu'il n'y a pas suffisamment de dépistages." Selon le schéma épidémiologique, l'épidémie aura une première vague forte, puis une deuxième vague plus violente, avec une augmentation significative du nombre de cas, pour revenir à nouveau à la baisse sous la forme d'une troisième vague, qui sera inférieure à la deuxième et plus forte que la première, avant la fin définitive de l'épidémie, fixée en avril 2021, selon les prévisions et rapports des scientifiques. Dr. Bouab explique que

l'augmentation du nombre de contaminants s'accompagne d'une augmentation du nombre de décès qui dépasse 12 cas par jour, après avoir été contourné entre 5 et 8 cas par jour. A noter que de nombreux patients recourent à l'automédication et à la médecine à domicile, sans effectuer de tests, ce qui suggère qu'il existe d'autres cas en dehors des statistiques, tout en soulignant que "le taux de mortalité mondial fluctue entre 6 et 8%, alors que le pic maximal se situe en mois de novembre et décembre." Le Professeur Bouab a rappelé que l'Europe, pour limiter l'épidémie, fait plus de diagnostics sur le nombre de cas, notamment pour les familles dont l'un de ces membres est infecté, toute sa famille et son entourage font l'objet d'analyses et de suivis, par la suite. Pour limiter la propagation du virus, Dr. Bouab a conseillé la fourniture de dispositifs de détection de virus dans chaque wilayas, y compris celles qui sont fortement touchées, pour permettre aux personnes infectées par le coronavirus d'interférer avec les personnes atteintes de grippe saisonnière, afin d'éviter une mauvaise hospitalisation, car la grippe saisonnière ne nécessite pas d'hospitalisation et l'épidémie nécessite la fourniture de matériel, d'équipes médicales et autres pour mieux maîtriser la situation.

M.W. Benchabane

Farouk Achour à la chaîne 3 de la Radio Algérienne, « L'origine criminelle des récents incendies de forêt ne souffre d'aucun doute »

Le caractère des incendies quasi simultanés ayant pris naissance, dans la nuit de vendredi à samedi, dans une dizaine de wilayas du Centre et de l'ouest du pays, provoquant, outre la destruction de milliers d'hectares de forêts, la mort de deux personnes, la destruction de nombreuses habitations et la perte d'importants cheptels, ne souffre d'aucun doute : leur origine criminelle est confirmée. S'exprimant, hier à l'émission "L'Invité de la rédaction" de la chaîne 3 de la Radio Algérienne, le colonel Farouk Achour, membre de la direction du corps de la Protection civile relève que cette piste est d'autant plus plausible que ces sinistres sont survenus durant la nuit, un moment, souligne-t-il, où les conditions ne se prêtent nullement à leur naissance. Celui-ci relève des similitudes avec la situation créée durant l'été de 2012, où une vingtaine de wilayas ont été affectées par de puissants incendies, à l'origine de la destruction de plus de 10 000 hectares de superficie boisée, particulièrement dans certaines régions où ces types de sinistres sont rarissimes. Après cela, précise-t-il, nombre d'arrestations ont, d'ailleurs, été effectuées, donnant lieu à de fortes condamnations pénales à l'encontre de



leurs auteurs. Commentant le phénomène de la pyromanie, lequel semble prendre d'inquiétantes proportions, colonel Achour, compte tenu de l'importance du couvert forestier, se déclare en faveur de « sanctions exemplaires » contre ceux qui le mettent en danger, en raison, dit-il, de la mort de personnes que les incendies souvent provoqués entraînent, des destructions d'habitations qu'ils provoquent, des pertes de revenus qu'ils occasionnent

à ceux chargés d'assurer leurs protections ou qui y tirent leurs moyens de subsistance, mais également, du fait des graves atteintes occasionnées à un éco système demandant beaucoup de temps pour se régénérer. Revenant aux récents incendies, le représentant de la Protection civile signale qu'ils ont été maîtrisés dans leur totalité, se refusant, toutefois, à fournir, pour le moment, un bilan global et définitif. « Il va falloir, déclare-t-il, du temps pour évaluer, avec précision, l'ensemble des pertes ». Pour l'intervenant, il reste à ce corps d'intervention, à parfaire ses règles d'efficacité opérationnelles, notamment en introduisant de nouveaux moyens de lutte contre les divers types de sinistres, particulièrement ceux mettant en péril le couvert végétal, dont il est relevé qu'il ne couvre présentement que 4% du territoire. Parmi les actions projetées figure l'introduction de nouveaux types de déplacements de renforts d'intervention dans chaque wilaya, appuyés par des moyens de surveillance satellitaires des zones forestières, ainsi que l'usage de drones, destinés à localiser avec davantage de précision les cœurs des foyers d'incendie.

R.A

Rentrée universitaire et formation professionnelle

Le Premier ministre annonce le report au 15 décembre prochain

La rentrée universitaire et de la formation professionnelle est reportée au 15 décembre prochain, ont annoncé dimanche les Services du Premier ministre. Selon la même source, la décision a été prise par le Premier ministre, Abdelaziz Djerad, "en application des instructions du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, Chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale et au terme des consultations avec le comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie du Coronavirus COVID-19 et l'autorité sanitaire". Le report de la rentrée universitaire, prévue initialement le 22 novembre prochain, s'inscrit dans le cadre du dispositif adopté par les pouvoirs publics dans la gestion de la crise sanitaire. De nombreuses autres mesures ont été arrêtées dans le cadre de ce dispositif, notamment celle liée à "l'instauration d'un contrôle continu, rigoureux et inopiné par les inspecteurs du corps de l'éducation nationale au niveau de l'ensemble des établissements du cycle primaire, moyen et secondaire, publics et privés, pour s'assurer du respect du protocole sanitaire mis en place et des mesures organisationnelles édictées par les pouvoirs publics", explique le communiqué. "Ce dispositif sera également renforcé par les visites des équipes médicales de santé scolaire qui veilleront à suivre et à s'assurer de la santé des élèves, des enseignants et des personnels administratifs au niveau de l'ensemble des établissements éducatifs", ajoute-t-on. Le 21 octobre dernier, plus de 5 millions d'élèves inscrits dans le cycle primaire ont rejoint les bancs de l'école après sept mois d'arrêt de cours en raison de la propagation du coronavirus. Mercredi dernier, ils étaient 4.790.671 élèves à rejoindre les bancs des établissements des cycles moyen et secondaire sur un total de 10.095.367 élèves inscrits dans les trois paliers de l'enseignement.

Mouhouche Djida

Covid-19

Les horaires de confinement partiel à domicile réadaptés de 20h à 5h dans 29 wilayas

Les horaires de confinement partiel à domicile ont été réadaptés de 20h à 5h dans 29 wilayas pour une durée de 15 jours à compter de mardi prochain 10 novembre 2020, dans le cadre de la lutte contre la propagation de la pandémie du Coronavirus (COVID-19), annonce dimanche un communiqué des services du Premier ministre. Ainsi, la liste des wilayas concernées par la mesure de confinement partiel à domicile passe de vingt (20) à vingt-neuf (29) wilayas, en raison d'une recrudescence des cas de contamination dans ces wilayas. La reconduction de cette mesure de confinement partiel à domicile touche 20 wilayas, à savoir Batna, Bejaïa, Biskra, Blida, Bouira, Tébessa, Tlemcen, Tiaret, Tizi-Ouzou, Alger, Jijel, Sétif, Annaba, Constantine, Médéa, M'sila, Ouargla, Oran, Bordj Bou Arreridj et Boumerdes. Les neuf nouvelles wilayas enregistrant une recrudescence des cas de contamination sont Adrar, Guelma, Illizi, Tindouf, Tissemsilt, El Oued, Khenchela, Tipasa et Aïn Temouchent. "Les walis peuvent, après accord des autorités compétentes, prendre toutes les mesures qu'exige la situation sanitaire de chaque wilaya, notamment l'instauration, la modification ou la modulation des horaires de la mesure de confinement à domicile partiel ou total ciblé d'une ou de plusieurs communes, localités ou quartiers connaissant des foyers de contamination". Il a été également décidé de la suspension de l'activité de transport urbain des personnes public et privé durant les week-ends sur tout le territoire national, indique la même source, ajoutant que le Gouvernement rappelle que le transport collectif des personnes inter-wilayas demeure interdit et que tout contrevenant à cette mesure subira les sanctions réglementaires prévues. Ces mesures ont été arrêtées par le Premier ministre, Abdelaziz Djerad, en application des instructions du président de la République, Abdelmadjid Tebboune et au terme des consultations avec le Comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie du Coronavirus Covid-19 et l'autorité sanitaire.

A.Massika

Les spécialistes sont catégoriques : La recrudescence des cas est due au non-respect des mesures barrières

La recrudescence des cas est due à la transigence à faire respecter les mesures barrières en ne les accompagnant pas de sanctions comme lors de l'apparition du virus, mettant en garde contre une deuxième vague de l'épidémie avec l'arrivée du froid. Certaines franges de la société ont pris l'épidémie à la légère et ont délaissé les gestes barrières qui restent nécessaires pour enrayer sa propagation. La récente recrudescence des cas de la Covid-19 après la stabilisation observée au mois de septembre est due au relâchement de nombreux citoyens qui ne respectent pas les mesures barrières, selon des spécialistes. Pour le chef de service à l'Etablissement public hospitalier (EPH) de Rouiba, le Pr Kamel Djenouhat, le relâchement des citoyens qui ne respectent plus les mesures barrières contre le coronavirus est à l'origine de la recrudescence des cas enregistrée depuis quelques jours. Dans une déclaration à l'APS, le spécialiste a pointé la défaillance de la stratégie de communication du Comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie du coronavirus qui a rassuré les citoyens lorsqu'il y avait 330 cas de contamination. C'était une «erreur» qui a amené certaines franges de la société à prendre l'épidémie à la légère et à délaisser les gestes barrières qui restent nécessaires pour enrayer sa propagation, a-t-il affirmé. Selon le Pr Djenouhat, la recrudescence des cas est également due à la transigence à faire respecter les mesures barrières en ne les accompagnant pas de sanctions comme lors de l'apparition du virus, mettant en garde contre une deuxième vague de l'épidémie avec l'arrivée du froid. La plupart des services de réanimation des hôpitaux du pays sont actuellement saturés, averti le président de la Société algérienne d'immunologie, prévenant que si en plus le virus de la grippe saisonnière commençait à circuler,



ça ne sera pas évident pour le système de santé et il sera difficile pour les pouvoirs publics de garder la situation sous contrôle. Le Pr Madjid Bessaha, chef du service de médecine légale à l'EHU de Béni Messous (Alger), a, lui aussi, tiré la sonnette d'alarme sur la situation «catastrophique» au niveau des services des urgences dédiés à la prise en charge des cas de la Covid-19, appelant à revoir l'organisation et la gestion actuelles pour lutter contre la pandémie. Il a préconisé, dans ce cadre, la mise en place d'une

organisation pour trier les patients Covid qui se rendent aux services des urgences, en assurant les compétences médicales nécessaires pour prendre en charge la situation sanitaire dans ces services, notamment durant la nuit où les médecins de garde assurent seuls sans l'aide des autres services, a-t-il dit. «En une seule nuit, le service a reçu quelque 150 malades suspects de la Covid-19, une situation que les médecins de garde ont eu du mal à gérer, n'ayant pu hospitaliser que trois malades seulement pour manque

de lits», a-t-il indiqué. Se référant aux tests PCR, le Comité scientifique de suivi de l'évolution du coronavirus a relevé une augmentation des cas lors des fêtes de famille à cause du non-respect des règles préventives. Pour le chef du service épidémiologie à l'EHU Frantz-Fanon de Blida, Abderrezak Bouamra, la situation pandémique actuelle est «inquiétante» vu le nombre de malades qui affluent quotidiennement vers les hôpitaux et dont les résultats des tests PCR sont positifs. En août dernier, les experts avaient tiré la sonnette d'alarme sur une éventuelle recrudescence des cas en octobre, mois qui coïncide avec l'apparition de la grippe saisonnière. Concernant la prise en charge des malades à l'EHU Blida, le Pr Bouamra a fait état de l'ouverture, samedi dernier, du centre de greffe rénale pour élargir la prise en charge des malades, de même pour les services de cardiologie, d'orthopédie, de traumatologie et de neurologie qui ont enregistré un taux élevé de cas d'hospitalisation. Lors d'une conférence de presse animée par le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière jeudi dernier, le directeur général des structures de santé, Lyès Rahal, a annoncé que les établissements hospitaliers avaient été dotés de 16.000 lits supplémentaires pour améliorer la prise en charge des malades face à la situation pandémique actuelle et en prévision d'une augmentation du nombre des cas. Pour sa part, le directeur général de l'Institut Pasteur d'Algérie, Fawzi Derrar, a annoncé l'acquisition, cette semaine, d'un matériel pour le test PCR avec une capacité de 1 500 à 2 000 tests/jour, ce qui permettra aux laboratoires et aux hôpitaux de répondre au nombre des cas et d'obtenir les résultats des tests en temps réel.

N.I

Affaire Khalifa Bank : Abdelmoumène Khalifa nie l'existence de trous financiers avant mars 2003

L'accusé principal dans l'affaire Khalifa Bank, l'ex-PDG du groupe Khalifa, Abdelmoumène Rafik Khalifa a nié lors de son audition par la présidente d'audience, lors du procès ouvert dimanche, au tribunal criminel près la Cour de Blida, l'existence de trous financiers dans la banque avant qu'il ne quitte le pays en 2003. "On ne peut pas dire que les agences relevant de Khalifa Bank ont enregistré de grands trous financiers, si l'agence principale de Cheraga (Alger) n'avait enregistré aucun trou financier, à l'exception d'un montant de 10.000 DA", a déclaré Abdelmoumène Khalifa devant la présidente du tribunal. Il a affirmé que "toutes les agences bancaires relevant de sa banque étaient encore solvables", avant qu'il ne quitte le pays en mars 2003, après que soit mis fin à sa fonction à la tête de Khalifa Bank. "Les fonds de ces banques ont été pillés, dès que j'ai quitté le pays, avec la complicité de l'ancien système", a-t-il ajouté, précisant qu'il n'en est en aucun cas responsable. Il a, également, réfuté toutes les déclarations de l'administrateur d'El Khalifa Bank, Mohamed Djelab, désigné par la commission bancaire de la banque centrale pour gérer la banque après son licenciement. Selon Abdelmoumène Khalifa, les déclarations qui signalaient l'existence d'importants trous financiers, "étaient dictées par l'ancien système". Il a, par la même, rejeté toutes les déclarations des témoins et accusés dans cette affaire l'impliquant, soutenant que ces der-



niers étaient, "sous pression de l'ancien système". Selon lui, "ces déclarations étaient contradictoires durant l'instruction". A la question pourquoi il autorisait les retraits de fonds avec de simples "bouts de papier" transférés par ses agents au responsable de la caisse, il a déclaré que "ceci est totalement faux", insistant que l'expert financier désigné par le tribunal "n'a enregistré aucun trou financier important". Quant à la question de savoir pourquoi de nombreux chefs d'entreprises publiques déposaient leurs fonds à Khalifa Bank, au lieu des banques publiques, et s'ils recevaient des avantages personnels en contre partie, Abdelmoumène Khalifa a réfuté ces "allégations". Selon lui, ce qui encourageait le dépôt des fonds à Khalifa Bank, c'était "les taux d'intérêts élevés" et les "facilitations de retrait qui ne dépassaient pas les délais de 48 heures". À

une question du procureur général sur les raisons l'ayant poussé à quitter le pays, s'il n'avait rien à se reprocher, l'accusé principal du procès a répondu que la raison de son non retour au pays, après son départ en mars 2003, s'explique par son "arrestation par les autorités britanniques, et le fait d'avoir fait l'objet d'une enquête lancée par les autorités britanniques et françaises qui l'ont accusé de transfert et de blanchiment d'argent". À noter que le procès de l'affaire Khalifa Bank a été ouvert, hier, au tribunal criminel près la Cour de Blida, en présence de l'accusé principal Abdelmoumène Khalifa, et de onze (11) autres accusés, suite à la réponse favorable de la Cour suprême au pourvoi en cassation du dernier

verdict prononcé en 2015. Le Tribunal criminel près la Cour de Blida avait condamné Abdelmoumène Khalifa, en 2015, à 18 ans de prison ferme, assortie d'une amende de un million de DA et de la confiscation de l'ensemble de ses biens, pour "constitution d'une association de malfaiteurs", "vol en réunion et escroquerie" et "banqueroute frauduleuse, abus de confiance et falsification de documents bancaires". Abdelmoumène Khalifa a été remis à l'Algérie par les autorités britanniques en décembre 2013 "conformément aux procédures légales et aux dispositions de la convention judiciaire" entre l'Algérie et le Royaume-Uni, entrée en vigueur en 2007, et suite à l'épuisement de tous les recours introduits auprès de la justice du Royaume-Uni et de la justice européenne.

A.S

initiatives

Les éditions "El Djazaïr Taqraa" lancent un salon virtuel du livre

Les éditions "El Djazaïr Taqraa" a lancé récemment un salon du livre virtuel sur une plateforme de vente électronique regroupant les ouvrages de + 80 maisons d'éditions algériennes et étrangères et propose des packs et des ventes promotionnelles jusqu'au 12 novembre. Cet éditeur propose un riche catalogue, en langue arabe, française et anglaise, de littérature, de livre scientifique, de livres d'histoire ou encore d'ouvrages religieux en plus de packs rassemblant les oeuvres d'auteurs universels. Organisé sur la plateforme dzreads.com ce salon propose également des remises et des offres promotionnelles avec des livraisons sur toutes les villes du pays. L'éditeur explique avoir organisé cette manifestation virtuelle afin de parer à l'annulation du Salon international du livre d'Alger (Sila) et soutenir le secteur du livre. D'autres maisons d'éditions à l'image de "Barzakh", "Média plus" et des "éditions Anep" ont également organisé des ventes promotionnelles dans différents réseaux de librairies et d'association culturelles, également dans l'objectif de soutenir le secteur du livre en grande souffrance en cette période exceptionnelle. Prévu à la fin du mois d'octobre, le 25e Sila devait se tenir en version virtuelle devant l'impossibilité d'organiser cet événement qui draine plus d'un million de visiteurs par an en cette période exceptionnelle de pandémie, annonçait au mois d'août le ministère de la Culture et des Arts évoquant également l'adoption de "mesures particulières pour préserver et dynamiser l'industrie du livre en cette période d'exception".

Les spécialistes sont catégoriques : La recrudescence des cas est due au non-respect des mesures barrières

La recrudescence des cas est due à la transigeance à faire respecter les mesures barrières en ne les accompagnant pas de sanctions comme lors de l'apparition du virus, mettant en garde contre une deuxième vague de l'épidémie avec l'arrivée du froid. Certaines franges de la société ont pris l'épidémie à la légère et ont délaissé les gestes barrières qui restent nécessaires pour enrayer sa propagation. La récente recrudescence des cas de la Covid-19 après la stabilisation observée au mois de septembre est due au relâchement de nombreux citoyens qui ne respectent pas les mesures barrières, selon des spécialistes. Pour le chef de service à l'Etablissement public hospitalier (EPH) de Rouiba, le Pr Kamel Djenouhat, le relâchement des citoyens qui ne respectent plus les mesures barrières contre le coronavirus est à l'origine de la recrudescence des cas enregistrée depuis quelques jours. Dans une déclaration à l'APS, le spécialiste a pointé la défaillance de la stratégie de communication du Comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie du coronavirus qui a rassuré les citoyens lorsqu'il y avait 330 cas de contamination. C'était une «erreur» qui a amené certaines franges de la société à prendre l'épidémie à la légère et à délaissé les gestes barrières qui restent nécessaires pour enrayer sa propagation, a-t-il affirmé. Selon le Pr Djenouhat, la recrudescence des cas est également due à la transigeance à faire respecter les mesures barrières en ne les accompagnant pas de sanctions comme lors de l'apparition du virus, mettant en garde contre une deuxième vague de l'épidémie avec l'arrivée du froid. La plupart des services de réanimation des hôpitaux du pays sont actuellement saturés, a averti le président de la Société algérienne d'immunologie, prévenant que si en plus le virus de la grippe saisonnière commençait à circuler,



ça ne sera pas évident pour le système de santé et il sera difficile pour les pouvoirs publics de garder la situation sous contrôle. Le Pr Madjid Bessaha, chef du service de médecine légale à l'EHU de Béni Messous (Alger), a, lui aussi, tiré la sonnette d'alarme sur la situation «catastrophique» au niveau des services des urgences dédiés à la prise en charge des cas de la Covid-19, appelant à revoir l'organisation et la gestion actuelles pour lutter contre la pandémie. Il a préconisé, dans ce cadre, la mise en place d'une

organisation pour trier les patients Covid qui se rendent aux services des urgences, en assurant les compétences médicales nécessaires pour prendre en charge la situation sanitaire dans ces services, notamment durant la nuit où les médecins de garde assurent seuls sans l'aide des autres services, a-t-il dit. «En une seule nuit, le service a reçu quelque 150 malades suspects de la Covid-19, une situation que les médecins de garde ont eu du mal à gérer, n'ayant pu hospitaliser que trois malades seulement pour manque

de lits», a-t-il indiqué. Se référant aux tests PCR, le Comité scientifique de suivi de l'évolution du coronavirus a relevé une augmentation des cas lors des fêtes de famille à cause du non-respect des règles préventives. Pour le chef du service épidémiologie à l'EHU Frantz-Fanon de Blida, Abderrezak Bouamra, la situation pandémique actuelle est «inquiétante» vu le nombre de malades qui affluent quotidiennement vers les hôpitaux et dont les résultats des tests PCR sont positifs. En août dernier, les experts avaient tiré la sonnette d'alarme sur une éventuelle recrudescence des cas en octobre, mois qui coïncide avec l'apparition de la grippe saisonnière. Concernant la prise en charge des malades à l'EHU Blida, le Pr Bouamra a fait état de l'ouverture, samedi dernier, du centre de greffe rénale pour élargir la prise en charge des malades, de même pour les services de cardiologie, d'orthopédie, de traumatologie et de neurologie qui ont enregistré un taux élevé de cas d'hospitalisation. Lors d'une conférence de presse animée par le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière jeudi dernier, le directeur général des structures de santé, Lyès Rahal, a annoncé que les établissements hospitaliers avaient été dotés de 16.000 lits supplémentaires pour améliorer la prise en charge des malades face à la situation pandémique actuelle et en prévision d'une augmentation du nombre des cas. Pour sa part, le directeur général de l'Institut Pasteur d'Algérie, Fawzi Derrar, a annoncé l'acquisition, cette semaine, d'un matériel pour le test PCR avec une capacité de 1 500 à 2 000 tests/jour, ce qui permettra aux laboratoires et aux hôpitaux de répondre au nombre des cas et d'obtenir les résultats des tests en temps réel.

N.I

Affaire Khalifa Bank : Abdelmoumène Khalifa nie l'existence de trous financiers avant mars 2003

L'accusé principal dans l'affaire Khalifa Bank, l'ex-PDG du groupe Khalifa, Abdelmoumène Rafik Khalifa a nié lors de son audition par la présidente d'audience, lors du procès ouvert dimanche, au tribunal criminel près la Cour de Blida, "l'existence de trous financiers dans la banque avant qu'il ne quitte le pays en 2003". "On ne peut pas dire que les agences relevant de Khalifa Bank ont enregistré de grands trous financiers, si l'agence principale de Cheraga (Alger) n'avait enregistré aucun trou financier, à l'exception d'un montant de 10.000 DA", a déclaré Abdelmoumène Khalifa devant la présidente du tribunal. Il a affirmé que "toutes les agences bancaires relevant de sa banque étaient encore solvables", avant qu'il ne quitte le pays en mars 2003, après que soit mis fin à sa fonction à la tête de Khalifa Bank. "Les fonds de ces banques ont été pillés, dès que j'ai quitté le pays, avec la complicité de l'ancien système", a-t-il ajouté, précisant qu'il n'en est en aucun cas responsable. Il a, également, réfuté toutes les déclarations de l'administrateur d'El Khalifa Bank, Mohamed Djelab, désigné par la commission bancaire de la banque centrale pour gérer la banque après son licenciement. Selon Abdelmoumène Khalifa, les déclarations qui signalaient l'existence d'importants trous financiers, "étaient dictées par l'ancien système". Il a, par la même, rejeté toutes les déclarations des témoins et accusés dans cette affaire l'impliquant, soutenant que ces der-



niers étaient, "sous pression de l'ancien système". Selon lui, "ces déclarations étaient contradictoires durant l'instruction". A la question pourquoi il autorisait les retraits de fonds avec de simples "bouts de papier" transférés par ses agents au responsable de la caisse, il a déclaré que "ceci est totalement faux", insistant que l'expert financier désigné par le tribunal "n'a enregistré aucun trou financier important". Quant à la question de savoir pourquoi de nombreux chefs d'entreprises publiques déposaient leurs fonds à Khalifa Bank, au lieu des banques publiques, et s'ils recevaient des avantages personnels en contre partie, Abdelmoumène Khalifa a réfuté ces "allégations". Selon lui, ce qui encourageait le dépôt des fonds à Khalifa Bank, c'était "les taux d'intérêts élevés" et les "facilitations de retrait qui ne dépassaient pas les délais de 48 heures". A

une question du procureur général sur les raisons l'ayant poussé à quitter le pays, s'il n'avait rien à se reprocher, l'accusé principal du procès a répondu que la raison de son non retour au pays, après son départ en mars 2003, s'explique par son "arrestation par les autorités britanniques, et le fait d'avoir fait l'objet d'une enquête lancée par les autorités britanniques et françaises qui l'ont accusé de transfert et de blanchiment d'argent". À noter que le procès de l'affaire Khalifa Bank a été ouvert, hier, au tribunal criminel près la Cour de Blida, en présence de l'accusé principal Abdelmoumène Khalifa, et de onze (11) autres accusés, suite à la réponse favorable de la Cour suprême au pourvoi en cassation du dernier verdict prononcé en 2015. Le Tribunal criminel près la Cour de Blida avait condamné Abdelmoumène Khalifa, en 2015, à 18 ans de prison ferme, assortie d'une amende de un million de DA et de la confiscation de l'ensemble de ses biens, pour "constitution d'une association de malfaiteurs", "vol en réunion et escroquerie" et "banqueroute frauduleuse, abus de confiance et falsification de documents bancaires". Abdelmoumène Khalifa a été remis à l'Algérie par les autorités britanniques en décembre 2013 "conformément aux procédures légales et aux dispositions de la convention judiciaire" entre l'Algérie et le Royaume-Uni, entrée en vigueur en 2007, et suite à l'épuisement de tous les recours introduits auprès de la justice du Royaume-Uni et de la justice européenne.

A.S

initiatives

Les éditions "El Djazair Taqraa" lancent un salon virtuel du livre

Les éditions "El Djazair Taqraa" a lancé récemment un salon du livre virtuel sur une plateforme de vente électronique regroupant les ouvrages de + 80 maisons d'éditions algériennes et étrangères et propose des packs et des ventes promotionnelles jusqu'au 12 novembre. Cet éditeur propose un riche catalogue, en langue arabe, française et anglaise, de littérature, de livre scientifique, de livres d'histoire ou encore d'ouvrages religieux en plus de packs rassemblant les oeuvres d'auteurs universels. Organisé sur la plateforme dzreads.com ce salon propose également des remises et des offres promotionnelles avec des livraisons sur toutes les villes du pays. L'éditeur explique avoir organisé cette manifestation virtuelle afin de parer à l'annulation du Salon international du livre d'Alger (Sila) et soutenir le secteur du livre. D'autres maison d'éditions à l'image de "Barzakh", "Média plus" et des "éditions Anep" ont également organisé des ventes promotionnelles dans différents réseaux de librairies et d'association culturelles, également dans l'objectif de soutenir le secteur du livre en grande souffrance en cette période exceptionnelle. Prévu à la fin du mois d'octobre, le 25e Sila devait se tenir en version virtuelle devant "l'impossibilité d'organiser cet événement qui draine plus d'un million de visiteurs par an en cette période exceptionnelle de pandémie", annonçait au mois d'août le ministère de la Culture et des Arts évoquant également l'adoption de "mesures particulières pour préserver et dynamiser l'industrie du livre en cette période d'exception".

Séisme de Mila Relogement de 181 familles et distribution de 359 aides au profit des sinistrés

Pas moins de 181 familles touchées par les séismes survenus les 17 juillet et 7 août derniers à Mila ont été relogées dans la région de Ferdoua dans la commune de Sidi Marouane, tandis que 359 aides ont été octroyées aux personnes souhaitant bénéficier de parcelles de terrain pour y construire leurs habitations. "Cette opération représente une première tranche de la prise en charge des sinistrés et de la matérialisation de l'engagement des autorités envers eux", a indiqué le secrétaire général du ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Moundji Abdellah, en présidant en compagnie du secrétaire général du ministère du Logement, de l'Urbanisme et de la Ville, Mohamed El Habib Zahana, la cérémonie de remise des clés et des aides au siège de la wilaya. Le même responsable a précisé, en ce sens, que 181 familles ont bénéficié de logements sociaux publics locatifs, dont 62 sont alloués au profit des habitants de la vieille ville de Mila touchés par le séisme, alors que le reste est issu du quartier sinistré d'El Kherba. Aussi, des décisions relatives à l'octroi de 359 aides ont aussi été distribuées aux personnes souhaitant bénéficier de parcelles de terrain pour la construction d'habitations et ce, après l'achèvement de l'étude des dossiers par la commission nationale en charge de cette opération, a-t-il dit. Selon Moundji Abdellah, la commission a étudié 816 dossiers de sinistrés dont les habitations sont classées rouge (niveau 5) et orange (niveau 4) sur plus de 1 660 dossiers reçus, révélant que l'étude du reste des dossiers est toujours en cours afin d'annoncer les conclusions dans les prochains jours. La même source a également précisé que



l'orientation des bénéficiaires vers des aides au logement est dictée par "les demandes des personnes concernées elles-mêmes", faisant savoir que 434 personnes ont choisi cette option. S'agissant de ceux souhaitant bénéficier d'un logement public locatif, le même responsable a fait état de 119 dossiers avalisés de "façon définitive" sur les 219 dossiers soumis à l'étude, évoquant la possibilité pour ceux dont les dossiers n'ont pas été acceptés de déposer un recours au niveau du ministère pour réétudier leur dossier. Il a par ailleurs rassuré, les citoyens non concernés par la première tranche ou qui avaient déposé des recours que le dossier restera ouvert jusqu'à ce que tous les dossiers et appels soient examinés cas par cas. Pour sa part, le SG du ministère du l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Mohamed El Habib Zahana, a déclaré que "l'Etat s'est engagé à tenir ses promesses au sujet de la prise en charge des personnes affectées par le séisme", précisant que "l'opération d'aujourd'hui sera suivie par d'autres en-

gagements». Et d'ajouter : "les efforts se poursuivront pour étudier les dossiers relatifs aux aides à la rénovation des logements endommagés et ceux concernant les lotissements destinés aux sinistrés». Visitant en compagnie du SG du ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, le site de Ferdoua vers lequel ont été transférées 181 familles sinistrées, M. Zahana a souligné l'importance de "fournir toutes les conditions nécessaires pour assurer une vie décente aux citoyens". De leur côté, les bénéficiaires ont exprimé leur "immense joie" d'avoir été relogés, à l'instar de Mme Djamilah Lahchili qui a passé avec sa famille deux mois et demi sous la tente, après que son habitation située dans le quartier El Kherba ait été endommagée. Une opération saluée également par Ammar Zagrou qui a loué les efforts de l'Etat pour les prendre en charge et les transférer dans des logements décentes.

Exploitation artisanale de l'or dans la wilaya d'Illizi 707 dossiers de création de micro-entreprises déposés ANSEJ

Au moins 707 dossiers de création de micro-entreprises d'exploitation artisanale de l'or ont été déposés dans la wilaya d'Illizi, dans le cadre du dispositif de l'Agence nationale de soutien à l'emploi des jeunes (ANSEJ), a-t-on appris auprès de cet organisme.

Les services de l'ANSEJ ont réceptionné ces dossiers en l'espace d'un mois, de la part de jeunes de la région désireux de se lancer dans ce type d'activités par le biais de micro-entreprises, a indiqué le directeur de l'antenne d'Illizi de cet organisme d'aide à l'emploi, Ryad Ramdani.

L'engouement pour ce créneau d'exploitation minière a été relevé après les journées de sensibilisation organisées par l'ANSEJ à Illizi, Djanet et Bordj El-Haouès, en coordination avec divers partenaires, à l'instar de l'Agence nationale de l'activité minière (ANAM) et les

secteurs des Mines, et de la Formation et de l'enseignement professionnels, a-t-il ajouté. Les journées de sensibilisation ont permis d'explicitier les conditions d'exercice de cette activité, les modalités d'obtention des autorisations réglementaires, et les modes de financement préconisés en direction des jeunes pour la création de coopératives et de micro-entreprises activant dans ce segment, a précisé le même responsable.

Cette autorisation réglementaire d'exercice de cette activité minière est accordée par l'ANAM, via le dispositif de l'ANSEJ, aux jeunes après une formation intensive, théorique et pratique, d'au moins un mois, sur la nature et les spécificités économiques et environnementales de cette activité, ainsi que sur le cadre juridique la régissant, a fait savoir, de son côté, le chargé du dossier du projet d'exploitation artisanale de l'or au niveau de

l'antenne locale de l'ANSEJ, Yazid Sahraoui. Quarante-cinq sites ont été identifiés dans 4 zones d'exploitation artisanale de l'or dans la wilaya d'Illizi, pour être mis à la disposition des micro-entreprises appelées à activer dans ce domaine minier. L'exploitation artisanale de l'or est contenue dans le programme du gouvernement, en vue de réhabiliter l'activité aurifère artisanale dans le Sud (wilayas d'Ilizi et de Tamanrasset), via de nouveaux mécanismes légaux et réglementaires en faveur des jeunes, dans le cadre d'une vision de l'Etat visant la diversification des ressources de l'Economie nationale et la promotion de l'emploi, à travers des facilitations accordées aux jeunes pour se lancer dans ce créneau. Le ministre des Mines, Mohamed Arkab, avait annoncé, fin septembre dernier depuis Djanet (Illizi), le lancement effectif de cette activité minière artisanale.

BAD

L'édition 2020 du forum africain d'investissement reportée à l'an prochain

L'édition 2020 du forum africain d'investissement a été reportée à l'an prochain, en raison de la pandémie de Covid-19, a indiqué la Banque africaine de développement (BAD) dans un communiqué publié sur son site web. "Le Conseil d'administration du Groupe de la Banque africaine de développement et les partenaires fondateurs de l'Africa Investment Forum 2020 (AIF) ont approuvé le report de l'événement à 2021 en raison de l'actuelle pandémie de Covid-19", précise la même source. Ce forum annuel des investisseurs en Afrique était initialement prévu sur trois jours, en novembre, dans la métropole sud-africaine de Johannesburg. "La décision prise collectivement résulte d'une évaluation attentive de l'impact du Covid-19 et de son évolution, du risque connexe d'une deuxième

vague épidémique et de ses répercussions sur les voyages à travers le monde, les investissements ainsi que les règles de distanciation physique", explique l'Institution financière africaine. L'AIF continuera à assurer son rôle dans la réalisation de nouvelles offres, dans le suivi des investissements et dans l'avancement des opérations de bouclage financier des transactions et la progression des contrats existants à travers ses plateformes numériques innovantes, a fait savoir la BAD. Pour rappel, l'African Investment Forum dans son édition de 2019, quelque 57 projets d'une valeur totale de 67,7 milliards de dollars ont fait l'objet de discussions. "Cinquante-deux contrats représentant 40,1 milliards de dollars ont suscité l'intérêt des investisseurs", selon la BAD. En juillet dernier, les partenaires fondateurs de

l'AIF ont annoncé vouloir renforcer l'engagement des partenariats stratégiques et la mobilisation en faveur des Journées du marché 2021 de l'Africa Investment Forum afin d'aider à "relancer les investissements en Afrique?". Le Forum africain d'investissement s'appuie sur quatre piliers pour atteindre ses objectifs: le contact, l'engagement, la conclusion d'accords et le suivi des investissements. Les partenaires fondateurs de l'AIF sont la Banque africaine de développement, la Banque africaine d'import-export (Afreximbank), la Société financière africaine, la plateforme d'investissement dans les infrastructures Africa50, la Banque islamique de développement, la Banque de développement de l'Afrique australe et la Banque de commerce et de développement.

Complexe Sider El Hadjar

Les biens immobiliers régularisés

Le transfert des biens immobiliers du complexe sidérurgique Sider El Hadjar (Annaba) depuis le Groupe Sider, a été officialisé hier, par la signature des actes en présence du wali d'Annaba, Djamel Eddine Berimi. La cérémonie de signature a eu lieu au siège de la Direction générale du Groupe Sider à Chaïba dans la commune de Sidi Amar (Annaba) par le PDG du Groupe Sider, Lakhdar Ouchich, la présidente du conseil d'administration du complexe Sider El Hadjar, Mme Djamilah Labyadh et l'inspecteur régional des domaines publics et de la conservation foncière chargée des domaines publics de la wilaya d'Annaba, Halim Aber. L'initiative s'inscrit dans le cadre des efforts d'assainissement de la situation des biens immobiliers du complexe Sider El Hadjar restée suspendue à cause des opérations de restructuration du complexe qui remonte à fin 2018, selon les explications données en marge de la cérémonie de signature. Cette régularisation permettra au complexe Sider El Hadjar de consolider son capital commercial, de promouvoir son poids économiques lors des transactions notamment bancaires et de booster les investissements projetés au complexe, est-il indiqué. Les biens immobiliers transférés portent sur près de 758 hectares représentant le terrain réservé aux structures diverses du complexe dont la valeur estimative dépasse les 100 milliards DA, selon le PDG du Groupe Sider à Annaba. Le complexe Sider El Hadjar, une filiale du Groupe Sider, emploie plus de 6.000 travailleurs et occupe une superficie totale de 903 hectares incluant le terrain des structures relevant du complexe et se trouvant en dehors de la périphérie de l'usine. Bouhabila Youcef

Transport maritime

Lancement prochain d'une ligne de fret roulant reliant Oran à Alicante

L'Entreprise nationale de transport maritime de voyageurs (ENTMV, Algérie-Ferries) a annoncé dimanche dans un communiqué le lancement prochain d'une ligne maritime régulière, reliant les ports d'Oran et d'Alicante (Espagne), dédiée au transport du fret roulant (remorques et véhicules). "L'Entreprise nationale de transport maritime de voyageurs porte à la connaissance des opérateurs économiques, des exportateurs et des particuliers intéressés par le transport maritime du fret roulant, du lancement prochain d'une ligne maritime régulière en partance du port d'Oran vers le port d'Alicante", indique la même source. "L'ensemble des opérateurs et particuliers intéressés sont priés de se rapprocher des services de l'ENTMV "Algérie Ferries" afin de réserver leurs places et engager les procédures nécessaires à cet effet", ajoute le communiqué. Pour rappel, l'ENTMV avait lancé début novembre une ligne régulière de transport maritime du fret roulant Alger/Marseille/Alger.

Agriculture

HEMDANI ANNONCE LA CRÉATION PROCHAINE D'UNE BANQUE DÉDIÉE AU FINANCEMENT DES AGRICULTEURS

Le ministère de l'Agriculture et du Développement rural examine une nouvelle stratégie pour réviser le système de financement des agriculteurs basée sur la création d'une nouvelle banque dédiée à cette catégorie, a indiqué samedi à Alger le ministre du secteur, Abdelhamid Hemdani. M. Hemdani qui intervenait devant la Commission des finances et du budget de l'Assemblée populaire nationale (APN) consacrée au débat du projet de loi de finances (PLF 2021) que son département ministériel présenterait avant la fin de l'année en cours le dossier du financement des agriculteurs, qui comprend la création du "Crédit de coopération agricole". Des experts travaillent actuellement sur le projet de cette banque sectorielle qui devra réformer le système de financement des agriculteurs, car il est "impossible de continuer à travailler avec ce système". Le financement des agriculteurs est l'un des trois dossiers retenus par M. Hemdani comme une priorité sectorielle à présenter dans les prochains mois, en sus de la révision du système d'assurance agricole et d'amélioration des conditions sociales des agriculteurs, notamment en leur permettant de bénéficier d'une assurance sociale et d'une retraite. M. Hemdani a également fait état de l'élaboration de trois projets de loi pour l'année prochaine, à savoir: la loi sur les forêts qui visera à "transformer ces espaces en un secteur économique vital et productif", la loi portant orientation agricole et la loi, qui sera présentée pour la première fois, relative aux zones pastorales. D'autre part, le ministre a évoqué l'importance de la création de l'Office de développement de l'agriculture industrielle en régions sahariennes qui servirait de guichet unique au service des investisseurs agricoles et permettra d'éliminer la lenteur des procédures administratives. Répondant à une question relative à l'alimentation en électricité des exploitations agricoles, le ministre a affirmé qu'une convention avait été récemment signée avec le ministère de l'Energie sous la supervision du Premier ministre, permettant à Sonelgaz d'entamer le raccordement en électricité dès la réception de la demande sans aucune avance et en reportant le paiement des frais jusqu'au démarrage du projet. Concernant les importations de poudre de lait, il a relevé que la nouvelle feuille de route du secteur approuvée par le Conseil des ministres le 26 juillet dernier, comprend plusieurs mesures pour réduire la facture d'importation dans ce domaine, dont l'utilisation partielle de lait frais produit localement. A ce propos, il a expliqué que l'intégration d'une quantité de 200.000 litres par jour de lait de vache frais dans la production de lait en sachets permettra d'économiser un montant de 40 millions de dollars par an de la facture d'importation de poudre de lait. Le ministère a élaboré un plan visant à augmenter progressivement les parts du lait frais utilisées comme matière première dans la production chaque année, en vue de réduire considérablement la proportion de poudre importée. Concernant le problème des prix élevés récemment des aliments de bétail, M. Hemdani a assuré que l'Etat avait pris les mesures nécessaires, dont les résultats avaient commencé à être ressentis sur le terrain à partir de la semaine dernière. Ces mesures englobent l'importation de quantités d'orge et la fourniture d'aliments composés, qui sont principalement produits à partir de maïs à des "prix étudiés" par l'Office national des aliments de bétail (ONAB). Le problème de manque d'aliments de bétail est dû à la pénurie de stocks d'orge au niveau de l'Office Algérien Interprofessionnel des Céréales (Oaic) qui n'ont pas dépassé cette année 300.000 quintaux contre 3,5 millions de quintaux les années précédentes, ce qui ne reflète pas le niveau réel de production d'orge en Algérie. Cela remet en question la véritable destination de l'orge produite localement à un moment où les agriculteurs de cette filière bénéficient des prix subventionnés en ce qui concerne les engrais et les se-



mences, a indiqué le ministre qui a annoncé à cet égard qu'il avait instruit l'Office national interprofessionnel des céréales (ONIC) d'empêcher les producteurs d'orge de bénéficier des prix subventionnés pour les intrants sans un accord préalable pour la récupération d'un pourcentage de leur production. Préparer un système "ternaire" à même de réguler la relation entre éleveurs, abattoirs et instances de soutien. Dans le même contexte, M. Hemdani a fait savoir que le ministère de l'Agriculture étudiait actuellement, en consultation avec les associations interprofessionnelles représentant les éleveurs, un "système contractuel ternaire" comptant les éleveurs, les abattoirs et l'office national de les aliments du bétail. En vertu de ce nouveau système, l'éleveur pourra recevoir ses redevances dès la livraison de la viande à des prix raisonnables au niveau de l'abattoir, ce qui lui permettra également de recevoir le fourrage. Cela permettra aussi de réguler les transactions entre les trois parties, de contrôler la qualité et les quantités et d'éviter toute forme de manipulation et de spéculation, avec possibilité d'exportation. Lors de la séance présidée par Hamid Abdat, vice-président de la commission, en présence de la ministre des Relations avec le Parlement, Basma Azouar, les députés ont souligné la nécessité de faciliter les investissements dans le domaine agricole car étant "le seul secteur à même de se substituer aux revenus pétroliers". Cela se traduit particulièrement à travers le règlement du problème de raccordement à l'électricité, l'ouverture des voies rurales et la résolution de l'augmentation des coûts de production qui ne cessent de peser lourdement sur "les agriculteurs", outre la contribution à l'organisation de la commercialisation de leurs produits. Dans le même contexte, les députés ont appelé à accélérer la régularisation du foncier agricole, mettre un terme à la bureaucratie et chercher de meilleurs mécanismes de financement des activités agricoles. Dans son allocution liminaire, le vice-président de la commission des finances et du budget a souligné l'importance de prôner une vision claire et cohérente et de mettre en place une stratégie nationale sur la base d'une approche participative associant toutes les parties concernées (agriculteurs, autorités locales, etc.). Les cadres et les compétences des instituts techniques sont tenus de développer les filières agricoles, d'augmenter les capacités de stockage et de réaliser leurs structures. L'Etat, quant à lui, doit mettre en place des mécanismes pour réguler le marché et lutter contre la spéculation. Il a appelé à inscrire

l'investissement agricole dans la perspective du "développement durable" et à encourager l'investisseur local par la suppression des obstacles auxquels il se heurte pour développer la production locale grâce à la biodiversité de l'Algérie, soulignant la nécessité d'observer les normes internationales pour pouvoir accéder aux marchés internationaux.

184 000 actes de concession délivrés

Le ministre de l'agriculture et du développement rural, Abdelhamid Hemdani, a fait état, jeudi à Alger, de 184.000 actes de concession délivrés pour un total de 202.000 bénéficiaires de l'opération de transfert du droit d'exploitation, en usufruit, des terres relevant du domaine public de l'Etat au droit de concession, soit une superficie de 2.137.000 hectares sur un total de 2.253.702 hectares concernés par l'opération. M. Hemdani s'exprimait lors d'une séance d'audition par la commission des finances et du budget de l'APN, dans le cadre du débat du projet de loi de finances pour l'exercice 2021. Dans le cadre de la mise en valeur des terres agricoles par concession, une superficie globale de 950.000 hectares a été octroyée en faveur de 23.000 exploitants, faisant état de 580.000 hectares confiés à 15.000 exploitants, dont 2800 ont entamé concrètement l'opération de mise en valeur sur une superficie de 150.000 hectares. Concernant les procédures d'accession à la propriété foncière, 1,17 million d'hectares ont été attribués en faveur de 145.000 bénéficiaires, dont 24 000 ayant obtenus les actes de propriété foncière pour une superficie de 190.000 hectares depuis la promulgation de la loi sur l'accession à la propriété foncière agricole de 1983 (APFA). Selon les chiffres avancés par le ministre de l'Agriculture, 600.000 hectares de terres agricoles non exploitées ont été récupérées. Le ministre de l'Agriculture a fait savoir que la superficie des terres agricoles irriguées est passée à 1,43 million d'hectares jusqu'à septembre dernier. M. Hemdani a souligné que la superficie globale de terres irriguées, estimée à 650.000 hectares en 2010, a enregistré une hausse de 780.000 hectares durant cette dernière décennie. Le ministre a précisé que la superficie globale des terres irriguées utilisant des systèmes d'irrigation économes en eau était estimée à 898.000 hectares à la fin septembre dernier, contre 75.000 seulement en 2000.

Synthese Ali Boughendjal Ag

Banques

LA BNA LANCE L'ACTIVITÉ DE LA FINANCE ISLAMIQUE DANS SEPT NOUVELLES AGENCES

La Banque Nationale d'Algérie (BNA) vient de lancer l'activité de la Finance islamique au niveau de sept (7) nouvelles agences pour atteindre un total de cinquante-neuf (59) agences réparties sur quarante-quatre (44) wilayas commercialisant les produits de la finance islamique, a annoncé hier la BNA. Il s'agit de l'agence Touggourt "941" dans la wilaya de Ouargla, de l'agence "482" dans la wilaya d'Annaba, de l'agence "743" dans la wilaya de Skikda, de l'agence "624" des Pins Maritimes dans la wilaya d'Alger, des agences Tipaza "438" et Cherchell "427" dans la wilaya de Tipaza et de de l'agence "704" dans la wilaya de Sétif. La BNA a rappelé dans le même sillage, que l'offre de lancement propose à tous les segments de la clientèle (particuliers, professionnels ou des entreprises), neuf (09) produits conformes aux préceptes de la Charia Islamique. "Ces produits sont réparties en deux grandes catégories qui sont les produits d'épargne et de placement de fonds, le compte chèque islamique, le compte courant islamique, le compte épargne islamique, le compte épargne islamique (Jeunes) et le compte d'investissement islamique non restreint", a expliqué la BNA. Pour les produits de financement, la BNA a cité "Mourabaha immobilier, Mourabaha équipement, Mourabaha automobile et Ijara" ajoutant que les détails des dits produits ainsi que les simulateurs MOURABAHA et IJARA sont disponibles sur le portail web dédié à la finance islamique au [HYPERLINK "http://www.financeislamique.bna.dz"](http://www.financeislamique.bna.dz) www.financeislamique.bna.dz. "Toute information concernant l'activité et les agences commercialisant les produits qui lui sont liés sont disponibles sur les pages officielles des réseaux sociaux de la Banque »

Oran

Traitement anticipé des champs d'orangers contre la cératite

Des producteurs d'agrumes (oranges) d'Oran ont réussi à mettre un terme aux nuisances de l'insecte de la Méditerranée (cératite) qui menace les champs d'arbres fruitiers en général à un traitement anticipé, a-t-on appris auprès de la station régionale de protection végétale de Misserghine. Ils sont parvenus à empêcher la prolifération de la cératite, appelée aussi "mouche des fruits", en tirant la sonnette d'alarme sur ce parasite et en procédant à un traitement immédiat pour éviter des pertes et réaliser une production qualitative et quantitative, a indiqué de la directrice de la station, Mme Bekri.A chaque saison, la cératite apparaît dans les champs d'orangers, mais les agriculteurs interviennent après que les fruits sont infectés. Les cadres de la station ont anticipé cette saison et sont intervenus avant la prolifération du parasite, a-t-elle fait savoir, soulignant que les tournées d'inspection à travers les champs d'agrumes d'Oran ne font part d'aucune perte à cause de cet insecte qui a été maîtrisé avant et que les oranges en vente dans les marchés sont saines. Pour empêcher la prolifération de ce parasite, la station a lancé une alerte agricole à la mi septembre dernier, ce qui a permis aux agriculteurs de prendre les précautions nécessaires et tendre des pièges au niveau de la forêt de Boutlélis, de Misserghine et de M'sila, selon la même responsable. Après constat, la station a informé les agriculteurs du traitement immédiat par l'utilisation de l'insecticide homologué, tout en organisant des actions de sensibilisation des producteurs et une émission sur les ondes de la Radio d'Oran. À titre préventif, la même station a présenté un programme d'intervention de traitement mécanique après la cueillette des oranges pour éliminer le cocon de mouche présent dans le sol, a-t-on fait savoir. La Direction des services agricoles (DSA) d'Oran prévoit une production, cette saison, de 40.754 quintaux d'oranges de différentes variétés sur une superficie de 369 hectares dont 159 ha réservés à la Clémentine contre 32.200 qx d'oranges sur une surface de 245 ha à la saison de l'année précédente.

Sidi Bel-Abbès

Six foyers d'incendies enregistrés dans les 24 dernières heures

Six foyers d'incendies ont été enregistrés dans la wilaya de Sidi Bel-Abbès dans les dernières 24 heures. La conservation des forêts, les incendies qui se sont déclarés dans la forêt de Louza, située aux environs de la commune de Zerouala, ont été maîtrisés à 90 % en dépit des terrains accidentés difficiles d'accès et les vents qui ont constitué une entrave \$devant l'intervention rapide pour éteindre les flammes. Un foyer d'incendie a été enregistré dans le mont aux environs de Sidi Ali Benyoub, un autre à la forêt de Igty dans la même région, deux dans les forêts de Merrine et un sixième dans la forêt des monts Attouche, dans la commune de Tessala. Les dégâts occasionnés ne sont pas encore évalués avec précision.

Mostaganem

Légère hausse de la production agricole l'an dernier

La wilaya de Mostaganem a enregistré l'année dernière une légère hausse de la production agricole végétale et animale, estimée à 1 pour cent. Plus de 15,293 millions de quintaux (qx) de diverses variétés maraîchères, de viandes blanche et rouge, de miel et de laine ont été produits, en plus de 103 millions de litres de lait et 242 millions d'œufs, a détaillé la DSA. La contribution de la wilaya de Mostaganem à la production agricole nationale a atteint lors de cette période 3,6 %, soit l'équivalent de 125,8 milliards DA, ce qui lui vaut la cinquième place au niveau national en termes de production agricole et à la 32e place en termes de taux de croissance. La production de Mostaganem est constituée de 11,45 millions qx de légumes (3e place au niveau national), dont 5,245 millions qx de pomme de terre (3e au niveau national) et 1,333 million qx d'agrumes (3e au niveau national) et l'arboriculture fruitière à 732.000 qx (9e place) et la viticulture avec 247.000 qx (5e au niveau national). La production céréalière a atteint au cours de la même période 700 000 qx, les fourrages 713 000 qx, les olives 212 000 qx, les tomates industrielles 105.000 qx et les légumes secs 37 000 qx. En ce qui concerne la production animale, la wilaya de Mostaganem a enregistré, à l'année écoulée plus de 155 000 qx de viandes rouge et blanche, 3.370 qx de laine et 1.420 qx de miel. La wilaya de Mostaganem compte augmenter sa production de 20 millions de litres de lait par an après l'entrée en exploitation de nouveaux investissements agricoles dans le bassin de Hassiane (33 projets), qui devront accueillir 4.000 vaches laitières et créer 2.800 nouveaux emplois. Elle mise également sur l'augmentation des surfaces agricoles irriguées de 40.000 ha actuellement à plus de 60.000 ha après la réception du périmètre agricole irrigué de la plaine de Mostaganem et du bassin laitier de la commune de Hassiane, qui a nécessité une enveloppe financière dépassant 7,5 milliards DA. Pour rappel, le secteur agricole dans la wilaya de Mostaganem fournit plus de 80.000 emplois permanents et 7.500 emplois saisonniers qui exploitent 132.000 ha de terres agricoles sur un total de 144.000 ha

Saïda

Réactivation de la cellule d'observation et de suivi de l'évolution de la situation épidémiologique

Une décision a été prise pour réactiver, à partir de samedi, la cellule de la wilaya de Saïda chargée d'observation et de suivi de l'évolution de la pandémie du Covid-19.Cette décision a été prise par le wali, Saïd Sayoud, jeudi dernier lors d'une réunion portant sur l'examen de la situation épidémiologique dans la wilaya et les mesures de protection à prendre face à la propagation de la pandémie du coronavirus. Lors de cette rencontre, il a été décidé d'élargir les missions de cette cellule de wilaya en intégrant deux représentants du matériel et de la sécurité et les instances administratives ayant un lien avec l'observation de la propagation du virus, à l'instar des directions de la santé et de la population, du commerce, de l'éducation et de la protection civile. La réactivation de cette cellule intervient suite à une série de mesures prises par le wali, dont l'objectif est de se prémunir contre la propagation du virus, notamment dans les lieux publics. Les mesures annoncées par la commission de suivi de l'application du protocole sanitaire à travers les établissements éducatifs, de formation et hospitaliers, par tous les moyens matériels et humains, seront accompagnées de sensibilisation sur la prévention contre la pandémie.

Tlemcen

Nouvelles spécialités dans la formation des métiers de la pêche et de l'aquaculture



Le secteur de la formation professionnelle dans la wilaya de Tlemcen envisage d'intégrer prochainement de nouvelles spécialités relatives aux métiers de la pêche et de l'aquaculture, afin de répondre aux besoins exprimés en main d'œuvre qualifiée. Suite à une série de réunions ayant regroupé des cadres des secteurs de la formation professionnelle de la wilaya de Tlemcen et ceux de l'Ecole de formation technique de pêche et d'aquaculture de Ghazaouet, pour identifier les besoins de la formation non prises en charge par l'école, de nouvelles spécialités de formation en apprentissage ont été proposées, a indiqué Kara Leila.Il s'agit notamment des spécialités de mécanique des moteurs, de tourneurs, d'hydrauliciens, d'électriciens, d'installation du froid à bord des navires, de charpente, de

peinture de bateaux, de menuiserie et de pompistes en diesel. Les participants à ces réunions ont proposé d'intégrer ces réunions ont proposé d'intégrer dans la nomenclature existante des spécialités d'exploitation. Ces nouveautés ont été intégrées dans le secteur de la pêche formation-convention-cadre entre le ministère de l'Enseignement professionnel et des Ressources halieutiques dans le cadre des besoins exprimés dans le décret de contribution dans la qualification professionnelle vue de réaliser le développement du secteur de la pêche considéré à l'échelle nationale et générateur de postes d'emploi. La mise en œuvre de cette formation, principalement, à assurer un haut niveau de cohérence de l'appareil de formation de la pêche et l'aquaculture. Les participants lors de ces réunions ont proposé la tutelle pour approbation

Aïn Temouchent : Plus de 19 hectares de broussailles détruits par les flammes



Deux incendies de forêts, enregistrés dans la nuit du vendredi à samedi dans la wilaya d'Aïn Temouchent, ont détruit 19,5 hectares de broussailles et d'herbes sèches. Le premier incendie a détruit une superficie globale de 18 ha de broussailles à travers plusieurs sites dans la commune de Bouzedjar. Le déploiement des agents de la protection civile munis des équipements nécessaires a permis de maîtriser l'incendie. Le second incendie a été enregistré dans la commune de Beni Saf où 1,5 ha de roseaux et de broussailles ont été détruits. L'incendie a été circonscrit par les sapeurs pompiers, empêchant ainsi son extension vers la forêt limitrophe d'El Ançor, a indiqué le même responsable, soulignant que l'intervention rapide des agents de la protection a permis d'arrêter la progression des flammes vers six

habitations et 10 jardins situés sur le site en question. Des agents de la protection civile d'Aïn Temouchent ont renforcé les efforts avec un soutien logistique et humain et la mobilisation des sapeurs pompiers pour l'extinction d'incendies enregistrés au niveau de la forêt d'Aïn Temouchent. Dans la wilaya de Relizane, des incendies, qui se sont propagés à travers quelque 660 arbres fruitiers dans la région d'El Kalâa) et 250 mètres carrés de broussailles dans le village de Relizane), en plus de 130 bottes de foin dans le douar de permanence des mêmes services, Chaïb Dour, a indiqué le même responsable. Des unités de la protection civile sont intervenues pour éteindre les incendies et permis de sauver des habitations et des jardins voisins. En application des directives de la Direction générale de la Direction de wilaya de Relizane a dépêché, à Chlef, des camions d'extinction et de 20 agents de différents services pour éteindre l'incendie d'une forêt.

tion aux culture



iserie maritime, de cuisiniers cadres des dispositifs d'aide C et de l'ANGEM présents à grger ces nouvelles spécialités ente au sein de leur système dans le système de formation ont suite à la signature d'une istère de la Formation et de s et celui de la Pêche et des le but de répondre à tous les omaine de la pêche. Elles ation de la main d'œuvre en ement économique dans le juste titre comme prometteur loi et d'insertion sociale. La e convention-cadre vise e meilleure couverture des nante et qualifiante, et une mation dans les métiers liés à e recommandations émises par unions seront transmises à la

lles détruits



autre part, les éléments de la rts de leurs collègues d'Oran d'équipes qui ont participé à t de Madagh et autres sites à e sont déclarés vendredi soir, d'Oued El Houza (commune llage de Bouchelil (commune "Douaïdia" à Yellel.L'officier iqué à l'APS que différentes eindre les incendies ce qui a ns sans déplorer des pertes énérale de la protection civile, f, une colonne dotée de six grades pour l'extinction de

Le barrage d'Aïn Dalia à son plus bas niveau à Souk Ahras

La sonnette d'alarme tirée

Le barrage d'Aïn Dalia dans la commune de H'nencha est la principale source d'alimentation en eau potable pour plusieurs communes, dont le chef-lieu de la wilaya de Souk Ahras. Sa gestion nécessite un suivi permanent, mais surtout un schéma-programme qui tiendrait compte de ses périodes fastes, comme de ses moments de frugalité. C'est là une approche d'experts exerçant dans le secteur des ressources en eau. Ces derniers se demandent à juste titre si les pouvoirs publics ont eu vent de la quantité d'eau existante actuellement dans cet ouvrage et qui est en deçà des prévisions de deux mois, estiment-ils. «Il est de notre devoir d'alerter les responsables locaux et centraux de la situation dramatique que traverse la wilaya et de la crise imminente d'eau potable qui se répercutera, nous en sommes sûrs, sur la stabilité de la wilaya ; nous sommes à moins de 13 millions de mètres cubes et personne ne s'en offusque et nos prévisions prouvent une crise d'eau à partir du mois de janvier, notamment avec la consommation avant la fin de l'année en cours de 4 millions de mètres cubes. Chose qui nous mènera droit vers des indicateurs rouges. Le barrage d'Aïn Dalia ne doit en aucun cas atteindre les 8 millions de mètres cubes et cela est simplement explicable par le fait que c'est un seuil de sécurité pour la santé publique», a indiqué un hydraulicien du secteur des eaux. Pour ses collègues qui viennent de se rendre compte de la fragilité de la situation, il est impératif de commencer dès à présent à penser en termes de plan d'urgence et de mise en application des études techniques antérieures relatives à la gestion du volet distribution en temps de crise. «On a pris le pli de miser sur des éventualités, une forte pluviométrie, entre autres sauf que l'on n'est pas sûr de la clémence de la nature à chaque fois que l'eau vient à manquer et l'eau cette fois-ci manquera avant la fin de l'année et manquera plus l'année prochaine», a éayé un ingénieur du même secteur. La circonscription de Sedrata avec ses importantes agglomérations ne sera pas épargnée par le problème. Les deux cadres ont déploré un projet budgétivore en l'occurrence le barrage d'Oued Charef lancé justement dans le cadre du plan d'urgence l'année 2018.



El Tarf

Remise des clés de 300 logements publics locatifs à leurs bénéficiaires à El Chatt

Trois-cents (300) logements publics locatifs (LPL) réalisés à la cité Bouhdeb dans la commune d'El Chatt (El Tarf) ont été attribués à leurs bénéficiaires, a-t-on appris du directeur de l'Office de promotion et de gestion immobilière (OPGI), Souab Abdenasser. Une cérémonie de remise des clés a été organisée jeudi dernier au niveau du site concerné, dans le strict respect des mesures de prévention et de lutte contre la pandémie liée au coronavirus. Il s'agit d'un nouveau quota qui vient s'ajouter aux 100 logements du même type attribués récemment dans cette commune où il est, par ailleurs, prévu, a souligné M Souab la distribution, dans une quinzaine de jours, de 200 autres unités et ce, dès l'achèvement des travaux de voirie et réseaux divers (VRD) et autres aménagements nécessaires. Les 80 logements restants seront, quant à eux, remis à leurs bénéficiaires dans le mois qui suivra. Le programme d'habitat en cours au niveau de la wilaya d'El Tarf porte, a signalé le directeur de l'OPGI de la wilaya d'El Tarf, sur la construction d'un total de 12.000 logements de différents segments, dont la distribution "se fera progressivement", le reste étant "tributaire" de l'achèvement de l'ensemble des travaux nécessaires (VRD, aménagements extérieurs). Cinq mille (5.000) logements concernant le même programme ont été notifiés aux commissions d'attribution de logement au niveau des dairas, plus de 3.000 autres poursuivent leurs travaux à un taux d'avancement dépassant les 60%, alors que pour les 4.000 autres logements le taux des travaux est de moins de 60 %. Tout en rappelant les efforts fournis par l'Etat dans le cadre de la prise en charge des préoccupations des postulants, Souab Abdenasser a indiqué que les logements sociaux attribués sont dotés de l'ensemble des commodités requises à même de permettre à leurs bénéficiaires de disposer d'un toit à la mesure de leurs attentes.

Non- respect des mesures préventives

Rebond de la pandémie en Novembre

Le mois de novembre risque, sans alarmisme de mauvais aloi, d'être le plus « contagieux ». C'est ce qui ressort des statistiques données par les autorités sanitaires. 81 cas enregistrés du 1 au 4 novembre. En termes plus clairs, la wilaya de Constantine est en train d'enregistrer, ces derniers jours, des taux assez variés en matière de contamination au COVID-19. Ces chiffres reflètent, à dire vrai, le constat dressé par certains spécialistes, notamment en ce qui concerne l'indiscipline d'une bonne partie de la population quant aux gestes barrières et quant au respect des autres mesures de confinement. Les spécialistes restent, tout de même, réticents quant à l'évolution de la pandémie dans la troisième wilaya du pays, pour ne pas dire qu'ils sont pessimistes. Un constat qui repose, en effet, sur des faits. Rares sont les citoyens qui portent, effectivement, des masques ou des bavettes. La distanciation sociale est rarement respectée dans les administrations publiques. Et ce ne sont pas les exemples qui manquent pour illustrer un constat auquel tout le monde adhère. Dans une interview accordée, il y a deux mois, à notre quotidien, le député Omar Mehsas, qui est aussi un spécialiste en la matière, n'était pas tendre en soulignant que la pandémie est loin d'être maîtrisée. Le risque est toujours là, a-t-il tenu à marteler. Et de mettre en garde contre tout relâchement dans la lutte contre la propagation de la pandémie et les risques qui pèsent, effectivement, sur la santé publique si les mesures édictées par les autorités sanitaires et les pouvoirs publics sont violées par la population. Il s'agit d'un avis d'un spécialiste loin de ces chiffres « trompeurs » qui peuvent conduire à un relâchement de la part du citoyen. Ce dernier est appelé, en dépit des mesures prises dernièrement par le gouvernement relatives à l'aménagement des horaires de confinement sanitaire, à rester méfiant. La vigilance reste de mise, s'accordent à dire tous les spécialistes qui appréhendent toujours le déconfinement, qu'il soit partiel ou total. Le début de ce mois de novembre est, faut-il le rappeler, encore une fois, le plus contagieux, selon un constat dressé par le directeur de la santé par intérim. Lors de son intervention à la réunion tenue, jeudi dernier, au siège de la wilaya, il a affirmé que le nombre de cas contaminés au COVID-19, en ce début de mois de novembre, est l'équivalent de 62% de cas enregistrés durant tout le mois d'octobre. Bref, la vigilance reste de mise.

Annaba

Le Covid-19 tue 2 à 4 personnes par jour

Deux à quatre décès dus aux atteintes au Covid-19 sont enregistrés chaque jour dans la wilaya de Annaba depuis les trois derniers mois, a révélé en fin de semaine le directeur de la santé lors d'un point de presse. Cette révélation a coïncidé avec des avertissements lancés par le wali, lors d'une réunion des cadres de la Wilaya, estimant que l'heure est grave. Des mises en garde lancées et des mesures strictes concernent l'empêchement de la tenue de cérémonies de mariage ou de circoncision pour faire face à la propagation du coronavirus. La mesure vise également l'organisation de tous les rassemblements que ce soit pour fêter un événement ou présenter des condoléances aux parents d'un défunt. Cette façon d'agir a conduit à l'augmentation du nombre d'infections à Annaba. Il dépasse officiellement, aujourd'hui, les 1 500 cas depuis la déclaration de l'épidémie, ce qui place la wilaya parmi celles occupant la tête du peloton. «Nous avons constaté avec regret des cortèges de mariage avec klaxon, feux d'artifice et même baroud (coups de fusil) qui traversent les rues devant tout le monde sans se soucier des graves conséquences de leurs gestes. La propagation du phénomène de la location de villas pour organiser des événements spéciaux et des rassemblements afin de détourner le contrôle des agents de police. Le port des bavettes et le respect des mesures barrières dont la distanciation sont devenus rares. D'où nos instructions pour verbaliser tout contrevenant. Il m'a été donné de constater aussi un total relâchement même dans nos administrations. Nous allons commencer par nos services Je ne tolérerai plus ces comportements. À l'instar des citoyens qui se dirigent vers les administrations pour leurs affaires, les fonctionnaires qui ne portent pas de bavette seront renvoyés et des sanctions seront prises à leur rencontre. Dans cette optique, nous avons instruit les responsables de la sécurité, du commerce, des transports et d'autres administrations de ne tolérer aucun manquement aux mesures de protection. La même chose est valable pour le contrôle des universités, des supérettes, cafés et restaurants, ainsi que les moyens de transport. Des commissions de contrôle inopiné ont été créées pour faire respecter les mesures de prévention et prendre des sanctions non seulement pour le personnel de l'administration, mais dans tous les lieux publics. Les directeurs de l'exécutif chargés de ces administrations sont responsables de leurs secteurs respectifs», insistera le wali de Annaba.

Jijel

Radiothon de solidarité au bénéfice des hôpitaux de la wilaya

Un téléthon de solidarité au profit des trois hôpitaux de Jijel, Tahir et El Milia, a été organisé samedi par radio Jijel sous le slogan "notre conscience nous consolide, ensemble nous vaincrons". Cette initiative de la radio qui intervient avec la recrudescence des cas de la Covid-19 vise à contribuer à mettre les moyens de travail nécessaires à la disposition de "l'armée blanche", a indiqué Abdelwahab Zid, directeur de cette radio. L'élan de solidarité affiché par les citoyens chacun selon ces moyens révèle "l'adhésion du citoyen jijelien avec l'action solidaire", a-t-il ajouté. De son côté, le wali de Jijel, Abdelkader Kelkel, qui fut un des hôtes du plateau en direct ouvert à l'occasion a salué l'initiative et l'élan citoyen de solidarité et a annoncé à l'occasion la mobilisation par les services de la wilaya de 3 millions DA pour l'acquisition "courant cette semaine" d'un appareil à fonctionnement automatique au bénéfice du centre de dépistage du Covid-19. Le responsable local a réitéré le soutien de l'Etat aux staffs médicaux face à la pandémie et a invité les citoyens au "respect des mesures de prévention pour contenir la propagation de l'épidémie". Le téléthon a suscité durant la seule matinée une large participation de toutes les catégories de la société et d'Algériens résidant au Qatar dont l'un d'eux a fait don de plus de 2 millions DA.

Chiheb M

M.E.H

BÉJAÏA

30 hectares de végétation brûlés dans 19 incendies en 24 heures

À l'instar d'une dizaine d'autres wilayas du pays, celle de Béjaïa a été touchée par les incendies, qui se sont déclarés durant la même journée de vendredi. Les unités de la Protection civile de Béjaïa, suffisamment occupées par les accidents de la route et la crise sanitaire, ont dû intervenir, en l'espace de 24 heures, à travers les différentes localités de notre wilaya, pour l'extinction de 19 feux, dont cinq jugés importants. Amizour, Barbacha, Kendira, Béni Maouche et Tizi Berber), ont incendiés ont été particulièrement dévastateurs. Tous ces incendies ont été éteints, indique un communiqué de la cellule de communication de la Protection civile, qui précise «que la perte avoisine les 30 hectares de couvert végétal». Le plus important incendie était celui ayant pris dans la commune de Kendira, qui a occasionné, à lui seul, 15 hectares de pertes. Il était le dernier à avoir été maîtrisé. Pourquoi ces départs de feux? Comment expliquer leur simultanéité? La Protection civile ne donne pas suffisamment de détails. Mais pour les initiés, la saison d'automne a toujours été propice au départ des feux. Le vent chaud qui souffle sur le nord du pays, ajouté aux travaux des champs peuvent à eux seuls expliquer ce phénomène. Le facteur humain a toujours été la principale cause des incendies de forêts, que ce soit en été ou en automne, à travers le pays. La quasi-totalité des incendies ont une relation directe avec l'activité humaine. En Kabylie, c'est la période de la collecte des olives qui démarre. Pour la faciliter, les petits propriétaires enlèvent les mauvaises herbes des alentours de chaque oli-



vier. Certains ont recours au feu, dont les flammes deviennent rapidement non maîtrisables et survient alors la catastrophe. Parmi d'autres activités, figurent les feux de paille provoqués par certains agriculteurs afin d'alimenter le sol en nutriments pour leurs prochaines cultures, les élevages. Les décharges sauvages, qui pullulent particulièrement à Béjaïa, contiennent des produits chimiques à même de provoquer des départs de feu. La villégiature, devenue à la mode ces dernières années, peut être également à l'origine de ces feux. En oubliant d'éteindre convenablement leurs barbecues en forêt, les braises peuvent provoquer un incendie, avec le concours du

vent. Bref, autant d'explications colportées ça et là et souvent développées lors des conférences de presse des responsables de la Protection civile. Mais à Béjaïa, un autre fléau peut expliquer ces sinistres. La mafia du foncier a toujours eu recours aux flammes pour désherber des milliers d'hectares du domaine public, qui seront par la suite morcelés et revendus. Une vieille technique dans la pratique maffieuse à Béjaïa, où le foncier est si rare qu'il est devenu l'or noir de la région. L'image, assez illustrative, se trouve sur la côte Ouest où les constructions illicites poussent comme des champignons. Elles sont toutes construites sur le domaine public.

Alger

Les chaussées fortement délabrées à Baba Hassen

Le réseau routier à Baba Hassen n'est guère enviable. Hormis quelques rues principales qui sont épargnées par la dégradation et réhabilitées à la hussarde, toutes les autres venelles de la commune sont dans un état de vétusté avancé. Outre la détérioration de la chaussée, l'agglomération foisonne de ralentisseurs. Abrupts et escarpés, ces dos-d'âne sont mal faits et ne répondent aucunement aux normes d'usage. En franchissant ces artères difformes, les véhicules sont mis à rude

épreuve. «On a tellement installé de ralentisseurs que la distance entre un dos-d'âne et un autre est d'à peine quelques mètres», affirment des habitants de la commune. Et d'ajouter : «L'installation des feux de signalisation est mieux indiquée et ne fera qu'embellir les rues et les intersections au lieu de ces monstruosités élevées anarchiquement et sans étude. Les responsables au niveau local auraient mieux fait de commencer par éradiquer les nids-de-poule, les trous et les crevasses qui font souffrir les

véhicules et leurs propriétaires. Aucune rue et accès n'échappent à cette calamité qui ne fait qu'empirer durant la saison hivernale.» La route la plus touchée est celle qui mène à l'ouest de la ville où se trouvent les nouvelles cités réalisées dans le cadre de l'AADL. «Ce tronçon est dans un état lamentable, la présence de crevasses et fissures nous pénalisent quotidiennement. Leurs réparation est une nécessité absolue», a recommandé un résident de cette cité.

Covid-19 à Tizi-Ouzou

Nouvelles campagnes de désinfection et de sensibilisation

De nouvelles campagnes de désinfection des lieux publics et de sensibilisation des citoyens sur l'importance du respect des gestes barrières contre la pandémie de la Covid-19 seront lancées prochainement à Tizi-Ouzou. Ces campagnes visent à faire face à la "recrudescence inquiétante" des cas de contamination au coronavirus dans la wilaya, précise le texte. Face à cette situation, le wali de Tizi Ouzou, Mahmoud Djamaa, qui a présidé jeudi dernier une réunion de l'exécutif sur la situation épidémiologique dans la wilaya, a ordonné la "réactivation du

plan d'urgence, qui a permis à la wilaya de maîtriser la situation", sans donner de chiffres concernant la situation épidémiologique locale. Au titre de ce plan d'urgence, qui entrera en vigueur à compter de cette semaine, des campagnes de désinfection des lieux publics, structures de santé, établissements scolaires, mosquées, seront menées en coordination avec les comités de villages et de quartiers, à travers l'ensemble des daïras et des communes, selon le document. Une vaste campagne de sensibilisation sera également menée à travers différents supports de com-

munication, dont les médias, les réseaux sociaux et des sorties sur le terrain. S'agissant du relâchement dans le respect des gestes barrières (port de masque, distanciation, désinfection régulière des mains) observé chez certains citoyens, le wali n'a pas exclu le recours à des mesures dissuasives. Lors de la réunion de l'exécutif, il a été en outre décidé d'acquiescer sur le budget de wilaya des fournitures médicales au profit des établissements de santé, afin de faciliter le travail aux équipes médicales qui font face cette pandémie.

Kahina Tasseda

Bouira

Deux départs de feu maîtrisés

Bouira a enregistré dans la nuit du 6 au 7 novembre deux départs de feu au niveau des localités d'Aomar et de Haizer plus à l'est. En effet et dès la tombée de la nuit, les services de la Protection civile de Kadiria et l'unité avancée d'Aomar ont été informés du départ d'un feu aux abords de la forêt de Rabta qui s'étend sur une partie de la daïra de Kadiria et les communes de Draâ El Mizan et Tizi Ghenif sur le territoire de la wilaya de Tizi Ouzou. L'intervention rapide des unités de la Protection civile ont permis de neutraliser le

sinistre. Au même moment et plus à l'est de la wilaya, dans la localité de Haizer, un autre départ a été signalé sur les hauteurs d'Izamourene. Là aussi et grâce à l'intervention des hommes du feu dépêchés depuis l'unité centrale de Bouira, ils arriveront à circonscrire l'incendie et à éviter sa propagation vers les hauteurs de Tikjda. Hier, la question qui restait posée était celle de savoir l'origine de ces sinistres qui ont touché la majeure partie du pays d'Est en Ouest. Précisons aussi que jamais ces régions n'ont subi les aléas de la nature en pa-

reille période automnale. En été, chaque année ces forêts vivent des incendies plus ou moins graves, mais jamais au mois de septembre, encore moins au mois de novembre. Ce constat laisse penser à un acte criminel délibéré surtout que les sinistres se sont déclarés pratiquement au même moment. En attendant les résultats des enquêtes diligentées, les interprétations sur les réseaux sociaux font le buzz et vont jusqu'à soupçonner la tombée de météorites sur le territoire national. Hier les deux incendies à Bouira étaient totalement maîtrisés.

Médéa

LE CORPS MÉDICAL DE NOUVEAU ENDEUILLÉ

Après la disparition du chef de service de l'hôpital de Berrouaghia Dr Karim Hadja à l'âge de 59, suite à sa contamination par le coronavirus, l'armée blanche de Médéa déplore aujourd'hui la mort d'un autre de ses soldats dans les mêmes conditions. Après une lutte acharnée contre la maladie, Ahmed Boudali, médecin généraliste à l'hôpital de Ksar-El-Boukhari au sud de Médéa s'est éteint samedi après son évacuation à l'établissement hospitalier Mohamed-Boudiaf du chef-lieu de la wilaya vu la dégradation de son état. C'est, d'ailleurs, là qu'il rendra l'âme. La nouvelle est tombée comme couperet provoquant un choc parmi ses collègues de travail et de tout le corps médical. Selon ses confrères, le défunt avait fait un travail de sensibilisation considérable dans le cadre de la lutte contre l'extension de la pandémie.

PERTURBATION DANS L'ALIMENTATION EN ÉLECTRICITÉ LUNDI DANS CERTAINS QUARTIERS DE CHÉRAGA

Plusieurs quartiers de la commune de Chéraga dans la wilaya d'Alger enregistreront, lundi une perturbation en alimentation en électricité pour travaux d'entretien des postes électriques, a annoncé, hier la société algérienne de distribution de l'électricité et du gaz (SADEG). Cette perturbation dans l'alimentation en électricité survenant ce matin de 9h00 à 16h00 affectera les quartiers suivants: Cité Soprel, Lycée 1000 places Bouchaoui 3 et Bouchaoui 3 (en partie). Par ailleurs, la direction de distribution de Bologhine ainsi que la Concession de distribution d'Alger informent leur clientèle avoir mis à leur disposition le numéro vert 3303 tout en s'excusant des désagréments occasionnés par cette coupure de l'alimentation en électricité.

PLUS DE 50 HECTARES DE COUVERT VÉGÉTAL RAVAGÉ PAR LES FLAMMES

Plus de 50 hectares de couvert végétal ont été ravagés par des incendies qui s'étaient déclarés vendredi dans plusieurs localités de la wilaya de Tizi-Ouzou. Selon un bilan provisoire, communiqué en fin de journée par les services de la protection civile, les dégâts ont été causés par 44 incendies, dont six importants ayant touché notamment les forêts d'Azeffoune, Tizi Ghenif et Béni Douala. L'on déplore des dégâts dans le patrimoine forestier notamment le chêne Liège, les maquis et broussailles, mais aussi des arbres fruitiers notamment des oliviers. L'ensemble des incendies ont été éteints.

Conseils aux entreprises pour réussir la transition numérique

Dans un monde qui se transforme à la vitesse de l'éclair, le numérique est l'allié de toute entreprise pour poursuivre son développement. Pour pouvoir faire face à la concurrence et pour aussi consacrer son énergie aux innovations, l'industrie en particulier l'industrie automobile et l'industrie métallurgique- a amorcé déjà depuis un certain temps sa transition numérique. Voici quelques conseils pour les entreprises qui seraient encore frileuses pour prendre ce tournant et le réussir.

*Sortir des tâches opérationnelles chronophages

La transition numérique est loin d'être évidente pour nombre d'entreprises. Pourtant envahies et submergées par les tâches opérationnelles, elles sont toutes conscientes de l'enjeu, de l'impact et des effets positifs qu'apporterait cette transition numérique à leur développement mais aussi à la pérennité de leur entreprise. De nombreuses tâches peuvent être automatisées grâce au numérique et il représente une bonne solution en l'espèce.

*Répondre aux clients, tel est l'enjeu de la transition numérique

Avant d'aborder toute transformation numérique, il vous faut connaître vos clients, leurs besoins mais aussi anticiper leurs futures attentes dans ce monde en perpétuel changement. Il est évident qu'il faut aussi réfléchir au fait que vos clients seront conduits, eux aussi, à transformer leurs habitudes par les innovations qui ne cessent de s'imposer à eux. Vous devez demeurer à l'écoute de vos clients afin de répondre non seulement à leurs attentes mais aussi afin de leur permettre de se projeter dans l'avenir.

*Analyser les données actuelles de l'entreprise

Les données doivent servir de matières premières. Or les entreprises ont accumulé au cours de leur parcours de multiples données, véritables trésors, qui ne sont pas utilisées à bon escient. Si les entreprises cumulent des données aujourd'hui, elles restent cependant encore très peu voire pas du tout utilisées. Il est souvent indispensable d'être accompagné car il est souvent difficile de se retrouver dans la quantité de données accumulées et de leur donner parfois une nouvelle vie.

*Communiquer et communiquer encore avec les collaborateurs

Pour les collaborateurs, la transformation digitale induit des conséquences qui ne doivent pas être prises à la légère comme la perte de leur expertise pour un certain nombre d'entre eux qui faisait leur reconnaissance et leur niveau hiérarchique au sein de l'entreprise, comme le fait de devoir s'adapter mais aussi de devenir performant dans les nouvelles habitudes. Une telle transformation entraîne la peur et l'incertitude si elle n'est pas préparée en amont et risque de devenir un frein. Il existe un risque d'entraîner découragement et non implication des collaborateurs. Il faut communiquer avant de se lancer dans le chantier de la transformation digitale de l'entreprise. Les relations humaines ont un rôle essentiel dans cette transition et l'entreprise, les ressources humaines ont la charge d'accompagner le personnel et de répondre à ses besoins et inquiétudes qui peuvent être dissipées grâce aux échanges qui se révèlent toujours fructueux.

B.M

Activités d'exploitation/activités hors exploitation

Les activités d'exploitation correspondent à toutes les activités auxquelles s'adonne l'entreprise pour mettre ses produits et services en marché et de façon permanente. Les activités hors exploitation sont des événements ponctuels qui peuvent influencer les revenus, les dépenses ou le flux de trésorerie. Ces activités ne font pas partie des activités de base (de routine) de l'entreprise.

Les activités d'exploitation incluent ceci:

- *La définition d'une stratégie
 - *L'organisation du travail
 - *La fabrication (ou l'acquisition) des produits et services
 - *Le marketing et la vente des produits et services
 - *La gestion quotidienne
- Voici quelques exemples d'activités hors exploitation:
- *La relocalisation de l'entreprise
 - *Les frais causés par des dommages dus aux intempéries
 - *L'Acquisition d'une autre entreprise

- *L'achat ou la vente d'immobilisations
- *Le paiement ou le remboursement d'un prêt

*L'émission de nouvelles actions

Les activités d'exploitation étant des activités de routine et les activités hors exploitation, exceptionnelles, on présente les deux séparément dans les états financiers et les analyses financières d'une entreprise.

La déclaration des activités d'exploitation permet de clarifier l'orientation de l'entreprise et son potentiel de gains, grâce à deux mesures: le flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation et l'évolution des flux de trésorerie au fil du temps.

On inclut les activités hors exploitation dans le calcul du revenu net aux fins de l'impôt, mais on l'exclut de toute évaluation de la performance financière usuelle d'une entreprise.

L'exemple d'état des résultats ci-dessous montre comment on comptabilise les activités d'exploitation et hors exploitation.

La transformation digitale

Restructurer l'entreprise, un défi

La transformation digitale s'accompagne du bouleversement des structures et des services et donc comme tout remaniement, 'ce mot' qui fait si peur à tant de collaborateurs doit être mis en place avec la conscience que le plus important c'est l'humain. Faire émerger des idées, des compétences est primordial dans le cadre d'une transformation digitale. La transformation digitale inclut un travail collaboratif mais aussi un travail depuis n'importe où et parfois avec collaborateurs implantés dans des pays éloignés aussi bien géographiquement que par leur langue et culture. Elle demande à chacun

des collaborateurs une vision nouvelle.

S'équiper d'outils performants

Il est essentiel de s'équiper d'outils digitaux nécessaires au recueil, au décryptage et à la gestion de la data générée par vos clients et partenaires (avis, habitudes, attentes...). Il ne suffit pas seulement d'acheter les machines mais véritablement de créer des outils qui vous permettront de digitaliser votre activité. Si vous ne savez pas par où commencer, vous faire accompagner pour réussir votre transition digitale vous permettra d'obtenir des résultats sur lesquels vous pourrez miser pour la croissance de votre entreprise.

B.M

Réhabilitation du cinéma El Intissar à Guelma

UN PROJET EN SOUFFRANCE DEPUIS 14 ANNÉES

En souffrance depuis plus de 14 années, le projet de réhabilitation de l'unique salle de cinéma de la ville de Guelma El Intissar (Le Triomphe), datant de l'époque coloniale, située à l'intersection de la rue Mihoub Bentayeb et du boulevard Souidani Boudjemaâ, ne semble pas trouver son épilogue. Cultivant le flou durant toutes ces années, les autorités de la wilaya n'ont jamais évoqué, avec exactitude, les raisons de ce retard. Mais il fallait bien que certaines vérités éclatent au grand jour. «Ce que je peux vous dire à ce sujet c'est que ce projet n'est pas encore clôturé faute de documents indispensables», a déclaré Abdelssamed Messaoud, directeur de la culture de la wilaya. «Nous avons saisi la DLEP, car le projet était sous sa tutelle. Mais à ce jour nous n'avons reçu aucune réponse». Ainsi, la situation du projet qui a vu son programme notifié en 2006, serait encore plus complexe, tant dans son aspect qualitatif que financier. Il est question d'une enveloppe de 31,172 millions de dinars consommée dans des travaux «qui sont finalement entachés de réserves», nous confirment des fonctionnaires au fait du dossier. «Les travaux entrepris ont pris fin en 2011, mais des réserves sont apparues très vite notamment pour les tissus et draperies de la salle. Le rapport de la Protection civile avait indiqué clairement l'absence d'homologation pour les tissus qui devaient être ignifuges», concluent nos interlocuteurs. Inexploitée pour des raisons évidentes aujourd'hui, elle resta fermée au public, même sous la tutelle de l'Ex-CAIC dissous. Dans un sursaut d'orgueil, les autorités locales en l'occurrence l'APW de Guelma, avaient, il n'y a pas si longtemps, adopté l'octroi de 1,4 millions de dinars pour consolider l'étanchéité de la toiture ainsi que l'électricité. S'en suivra d'autres études pour des montages financiers plus importants dans le but de «refaire ou compléter» les travaux. En clair une enveloppe, encore une autre, de 42 millions de dinars, avec respectivement 12,8 millions de dinars pour l'aménagement et 29,7 millions de dinars pour l'équipement, devait être dégagée, mais n'a pas abouti. Quoi qu'il en soit, ce haut lieu du 7e art dont la création remonte à la fin des années 1920 à Guelma baptisée «Les variétés» inscrit depuis le 2 août 2005 au patrimoine du ministère de la culture est aujourd'hui dans l'impasse.

Spectacle

La Pologne ferme les théâtres et les cinémas



Le Premier ministre polonais a annoncé, mercredi, une nouvelle série de restrictions anti-virus, notamment la fermeture des cinémas et de la plupart des magasins dans les galeries marchandes, ainsi qu'un passage total à l'enseignement à distance. Cette décision intervient alors que ce pays, membre de l'UE, de 38 millions d'habitants a enregistré mercredi un nouveau record de 24 692 cas de coronavirus en 24 heures. «Il semble que novembre sera l'un des mois les plus difficiles de la pandémie. Nous avons une période extrêmement difficile à venir, la

pandémie s'aggrave, donc notre réponse doit être ferme», a déclaré Mateusz Morawiecki à la presse. À partir de samedi, la plupart des magasins dans les galeries marchandes seront fermés, à l'exception des épiceries, pharmacies et salons de coiffure. Les magasins plus petits ne pourront accueillir qu'un client pour dix mètres carrés de surface, alors que les magasins de plus de 150 mètres carrés un client pour 15 mètres carrés. Le gouvernement a décidé également de fermer les cinémas, les théâtres, les galeries d'art et d'autres institutions culturelles. Les hôtels seront,

quant à eux, accessibles uniquement aux voyageurs d'affaires. M. Morawiecki a également annoncé que les plus jeunes élèves qui continuaient jusqu'à présent à aller à l'école passeront à l'enseignement à distance comme tous les autres élèves à partir de lundi, et a demandé aux Polonais de travailler à domicile dans la mesure du possible et de limiter au maximum leurs déplacements. Il a aussi appelé les manifestants contre une décision de justice interdisant quasiment tout avortement à exprimer leur colère en ligne plutôt que dans la rue.

Association culturelle El Amel d'Oran Prochaine générale de la pièce Araba wa hikayate

L'association culturelle El Amel d'Oran présentera, mi-novembre, la générale de sa nouvelle pièce Araba wa hikayate, subventionnée par le ministère de la Culture, a annoncé dernièrement l'association. L'œuvre produite par l'association traite de l'histoire d'un groupe d'artistes qui sillonnent les différentes régions du pays pour des représentations artistiques racontant des histoires tirées du patrimoine populaire algérien, entrecoupées par six chansons de cérémonies, a indiqué le président de l'association. Quatre

acteurs campent les rôles dans la pièce Araba wa hikayate, dont la générale sera présentée sur la scène du conservatoire communal de musique Ahmed-Wahby, a fait savoir Mohamed Mihoubi, metteur en scène et auteur de cette nouvelle production théâtrale. La nouveauté de cette œuvre théâtrale est qu'elle existe en deux versions, soit deux versions d'un seul texte, dont une destinée aux enfants et l'autre aux adultes, avec un changement dans la mise en scène. Le principal acteur dans la première version est un comique et,

dans la deuxième, il joue le rôle de narrateur. Le changement concerne aussi les accessoires, les costumes et autres aspects artistiques, a fait remarquer M. Mihoubi. L'association culturelle El Amel envisage d'organiser des représentations de cette nouvelle production du quatrième art par sessions dans différents établissements scolaires et lors de tournées dans les résidences universitaires, qui seront suivies de débats. L'association compte également filmer cette œuvre théâtrale d'une heure, a-t-on ajouté.

Théâtre

Le metteur en scène Jean-Pierre Vincent tire sa révérence

Le metteur en scène Jean-Pierre Vincent, qui a dépoussiéré un grand nombre de classiques et a été un compagnon d'armes de Patrice Chéreau, est décédé à l'âge de 78 ans. Atteint du Covid-19 au printemps, il a été hospitalisé pour des AVC par la suite. La cause de sa mort dans la nuit de mercredi à jeudi dans sa maison à Mallemort, en Provence, n'était pas connue dans l'immédiat. Avec Michel Bataillon et Jérôme Deschamps, il a été compagnon de la première heure de Patrice Chéreau, au club de théâtre du lycée Louis-le-Grand en 1958. «On s'est mis à lire

Brecht comme des fous, et Meyerhold, qui n'était pas encore traduit. Le théâtre français de l'époque était horrible, pour nous – ces Marivaux joués avec l'accent du 7e arrondissement... On était méchants, on voulait bouffer le monde», confiait-il au Monde en 2018. Durant ses plus de 60 ans de carrière, Jean-Pierre Vincent a été directeur du Théâtre national de Strasbourg en 1975 et administrateur général de la Comédie-Française (1983-1986). Il a aussi dirigé le Théâtre des Amandiers de Nanterre (1990-2001), où il fait venir à ses côtés Stanislas Nordey, actuel directeur du Théâtre

national de Strasbourg. Il clamera que le poste d'administrateur du Français était «le plus difficile avec celui de Matignon». Ayant mis en scène une centaine de spectacles depuis 1958, le dernier étant George Dandin de Molière qui a remporté un grand succès, il a été récompensé à plusieurs reprises par le Syndicat de la critique. Défendant un théâtre qui «ne laisse pas les gens intacts, qui les laisse augmentés de pensée, d'humanité», il se fait connaître en 1968 notamment avec La Noce chez les petits bourgeois de Brecht, dont il montera plusieurs autres pièces.

LE MEILLEUR ACCUEIL VOUS SERA RÉSERVÉ

Le Monde
Fondation pour l'édition
et la publicité

EDITER PAR LA EURL
EL HAOUAFIZE

Président directeur général
Directeur des publications

MME SEMROUNI.K

Directeur adjoint

Z.NACER

DIRECTEUR GÉNÉRAL
FONDATEUR

MME SEMROUNI.K

MONDE
DE L'ADMINISTRATION

RÉDACTEUR EN CHEF

A.SAJIM

SIÈGE SOCIAL
22 RUE SAHRAOUI EL
ACHOUR - ALGER

DIRECTION FAX/TEL
023957070

COMPTE NUMÉRO

005001122145636147 BDL

ANEP TEL 02173778

021737128

FAX 021739559

DÉLIVRÉ

OUEST-CENTRE-EST

IMPRESSION

SIA

Qatar SC

BELAÏLI SIGNE OFFICIELLEMENT

Le meneur de jeu international algérien Youcef Belaïli s'est engagé samedi soir avec le pensionnaire de première division qatarie, le Qatar Sports Club, qui a officialisé son transfert sur les réseaux sociaux. Les détails de la transaction n'ont pas été dévoilés par la formation qatarie, mais d'après certains médias, l'Oranais de 28 ans aurait signé pour deux ans, contre un chèque de deux millions de dollars. Belaïli s'est engagé en étant libre de tout engagement, lui qui avait quitté son ancien club, le Ahly-Djeddah (Arabie Saoudite), alors que ce dernier semblait vouloir le maintenir dans son effectif pour la nouvelle saison. Ce club avait d'ailleurs affrété un avion spécial pour faire revenir Belaïli en Arabie Saoudite, alors que l'espace aérien est fermé en raison de la pandémie de nouveau coronavirus. L'ancien "génie" de l'Espérance Tunis était en effet décidé à changer d'air, acceptant même de rester sans club depuis pratiquement le mois de mars dernier, jusqu'à ce que le Qatar SC se manifeste et lui donne l'occasion de relancer sa carrière.

West Ham

BENRAHMA PASSEUR DÉCISIF FACE À FULHAM

L'international algérien de West Ham, Saïd Benrahma, a contribué à la victoire de son équipe face à Fulham (1-0), en délivrant la passe décisive sur le but victorieux, samedi soir lors de la 8e journée de Premier League. Entré en jeu à 20 minutes de la fin de la rencontre pour occuper l'aile gauche de l'attaque de West Ham, Benrahma a été très remuant, mais aussi présent en récupérateur en défense. D'ailleurs, sa fraîcheur physique a beaucoup apporté à l'équipe. Dans les arrêts de jeu, l'international algérien a réussi à distiller une passe décisive à l'avant-centre Soucek qui, du plat du pied, a inscrit l'unique but de la rencontre (90'+1). Déjà à la 89e minute, Benrahma avait failli ouvrir la marque. Sur une touche entre Cresswell et Diop, l'Algérien se décale dans l'espace, reçoit la balle, se débarrasse de son vis-à-vis et, dans un angle fermé, essaie de tromper le gardien Areola du pied droit. Le ballon lui revient et tente une seconde fois, mais le cuir est sorti cette fois en corner par le portier de Fulham. Alors que le match semblait plié, la VAR intervient pour une faute dans la surface de Benrahma, synonyme de penalty pour Fulham (90'+4) que Lokman rate. Grâce à cette victoire, la 3e en huit rencontres, West Ham occupe la 11e position avec onze points, en attendant la suite de la journée dont les matchs étaient programmés hier.

Coupe de la Confédération L'ESS ET LA JSK EXEMPTÉES DU TOUR PRÉLIMINAIRE

Les deux représentants algériens en Coupe de la Confédération africaine de football, l'ES Sétif et la JS Kabylie, seront exemptés du tour préliminaire de l'épreuve, dont le tirage au sort se déroule ce matin 11h00 (algériennes) à distance. Outre les deux formations algériennes, onze autres clubs ne seront pas concernés par les préliminaires et entreront en lice au premier tour. Il s'agit de l'ES Sahel (Tunisie), de Hilal Obeid (Soudan), de la RS Berkane (Maroc), de Pyramids (Egypte), du Ahly Tripoli (Libye), de San Pedro (Côte d'Ivoire), du GD HCB Songo (Mozambique), d'Orlando Pirates (Afrique du Sud), de l'ESAE FC (Bénin), de Motema Pembe (RD Congo) et de Kampala City (Ouganda). En Ligue des champions, les deux clubs algériens en lice, à savoir le CR Belouizdad et le MC Alger, seront en revanche concernés par le tour préliminaire. La Confédération africaine de football (CAF) a exempté dix clubs du tour préliminaire, à savoir l'ES Tunis (Tunisie), le TP Mazembe (RD Congo), l'AS Vita Club (RD Congo), Al-Ahly (Egypte), le Zamalek (Egypte), le Raja Casablanca (Maroc), le WA Casablanca (Maroc), Horoya (Guinée), Sundowns (Afrique du Sud) et Primeiro de Agosto (Angola). Pour rappel, la finale de la Ligue des champions 2019-2020 se jouera le 27 novembre au stade Bordj Al-Arab d'Alexandrie entre deux clubs égyptiens : Al-Ahly et le Zamalek. La Coupe de la Confédération elle a été remportée par les Marocains de Renaissance Berkane pour la première fois de leur histoire aux dépens de Pyramids d'Egypte (1-0).

CAN-2021 BELMADI DÉVOILE UNE LISTE DE 24 JOUEURS POUR LE ZIMBABWE

Le sélectionneur de l'équipe nationale de football, Djamel Belmadi, a dévoilé samedi soir une liste de 24 joueurs, en vue de la double confrontation face au Zimbabwe, prévue les 12 et 16 novembre, comptant respectivement pour les 3e et 4e journées (Gr.H) des qualifications de la CAN-2021, reportée à 2022. Selon la liste publiée sur le site officiel de la Fédération algérienne de football (FAF), à noter le retour du défenseur central Djamel Benlamri, auteur d'un début tonitruant sous le maillot de l'Olympique Lyon (France), mais également du milieu offensif d'Adam Ounas (Cagliari, Italie). Le néo attaquant de Nîmes olympique (France) Karim Aribi signe en revanche sa première convocation chez les "Verts". L'équipe nationale, qui restait sur une victoire (face au Nigeria 1-0) et un match nul (face au Mexique 2-2), en matchs amicaux disputés en octobre dernier, accueillera d'abord le Zimbabwe le jeudi 12 novembre au stade olympique du 5-Juillet d'Alger (20h00), avant de se déplacer à Harare pour affronter les "Warriors" le lundi 16 novembre (16h00, algériennes). A l'issue de la 2e journée du groupe H, l'Algérie occupe la 1re place avec 6 points, devant respectivement le Zimbabwe (4 pts) et le Botswana (1 pt), alors que la Zambie ferme la marche avec 0 point. Les deux premiers du groupe se qualifient pour la phase finale de la CAN-2021.



Liste des 24 joueurs convoqués :

Gardiens: Rais M'bolhi (Al-Ettifaq, Arabie saoudite), Azzedine Doukha (Al-Raed, Arabie saoudite), Alexandre Oukidja (FC Metz, France)

Défenseurs:

Mohamed Farès (Lazio de Rome, Italie), Youcef Atal (OGC Nice, France), Aissa Mandi (Real Betis, Espagne), Djamel Benlamri (Olympique Lyon, France), Ramy Bensebaïni (Borussia Monchengladbach, Allemagne), Mehdi Tahrat (Abha Club, Arabie saoudite), Réda Halaimia (K Beerschot VA, Belgique).

Milieux :

Farid Boulaya (FC Metz, France), Mehdi Abeid (FC Nantes, France), Mehdi Zerkané (Bordeaux, France), Sofiane Feghouli (Galatasaray, Turquie), Adlène Guedioura (Al-Gharafa, Qatar), Ismaël Bennacer (AC Milan, Italie), Haris Belkebla (Stade brestois, France).

Attaquants :

Yacine Brahimi (Al-Rayyan SC, Qatar), Riyad Mahrez (Manchester City, Angleterre), Adam Ounas (Cagliari, Italie), Saïd Benrahma (West Ham, Angleterre), Baghdad Bounedjah (Al-Sadd, Qatar), Andy Delort (Montpellier, France), Karim Aribi (Nîmes olympique, France).

AfroBasket-2021

L'Algérie déclare forfait pour les éliminatoires

Le président de la Fédération algérienne de basket-ball (FABB), Rabah Bouarifi, a annoncé dimanche le forfait de l'équipe nationale des éliminatoires de l'AfroBasket-2021, dont le tournoi est prévu du 27 au 29 novembre à Kigali (Rwanda). "Nous sommes touchés de plein fouet par le coronavirus (Covid-19). L'entraîneur national (Faïd Billel, ndlr) et quatre joueurs ont été contaminés, sans oublier l'impossibilité des éléments évoluant à l'étranger de rejoindre le pays en raison de la fermeture de l'espace aérien. Nous avons dû annuler le troisième stage prévu jusqu'au 10 novembre pour éviter toute propagation du virus. Tout ça nous a poussés à renoncer à notre participation au tournoi qualifi-

catif de Kigali", a indiqué le premier responsable de la FABB. Le Cinq algérien, dont la dernière participation à l'AfroBasket remonte à 2015, s'était qualifié aux éliminatoires du Championnat d'Afrique 2021 en prenant le meilleur sur le Cap-Vert, lors du tournoi préliminaire disputé en janvier dernier à Alger. "Nous ne pouvons pas aller au Rwanda avec une équipe décimée. Je suis contre la participation juste pour participer. La préparation a été fortement perturbée. Les joueurs sont loin de la compétition depuis mars dernier, ça aurait été difficile pour eux face à des sélections coriaces. Les frais de déplacement nous auraient coûté 900 millions de centimes, je préfère économiser cette somme pour d'autres dé-

penses", a-t-il justifié. Versée dans le groupe D des éliminatoires de l'AfroBasket-2021, l'Algérie devait affronter le Nigeria, le Mali et le Rwanda. Le premier tournoi est prévu du 27 au 29 novembre à Kigali, alors que le deuxième est programmé du 14 au 17 février 2021 à Bamako (Mali). Bouarifi a informé que les sélections algériennes des moins de 18 ans filles et garçons manqueront aussi l'AfroBasket-2020 de la catégorie, prévu en décembre en Egypte, pour le même motif. Avant de conclure : "J'ai pris la décision de fermer jusqu'à la fin du mois le siège de la fédération après la détection de plusieurs cas positifs chez le personnel, à l'image du médecin fédéral et du directeur des jeunes talents".

CAN2021

Atal positif au Covid, forfait pour la double confrontation face au Zimbabwe

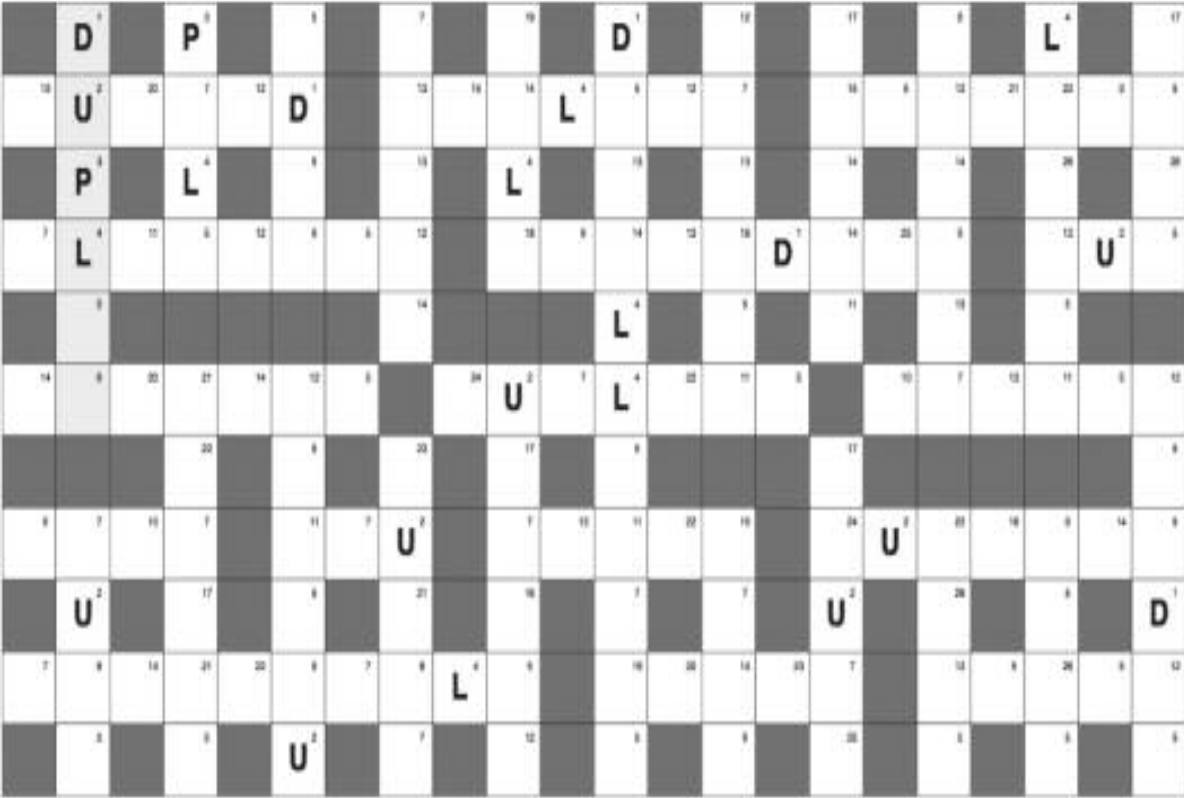
Le défenseur international algérien de l'OGC Nice (Ligue 1 française de football), Youcef Atal, testé positif au coronavirus (Covid-19), a déclaré forfait pour la double confrontation face au Zimbabwe, prévue les 12 et 16 novembre dans le cadre des 3e et 4e journées (Gr. H) des qualifications de la CAN-2021, reportée à 2022, rapportait hier le quotidien Nice-Matin. "Le latéral du Gym a été testé positif au Covid-19 et placé en quatorzaine. Il était entré en cours de jeu à Prague (jeudi en Europa League, ndlr)". Le latéral droit algérien est également forfait pour le derby face à l'AS Monaco, prévu ce dimanche (17h00) dans le cadre de la 10e journée de championnat. Atal, qui a raté les deux matchs amicaux disputés en octobre dernier face au Nigeria (1-0) et au Mexique (2-2) pour cause de blessure, va devoir patienter pour signer son retour chez les "Verts", lui qui figure sur



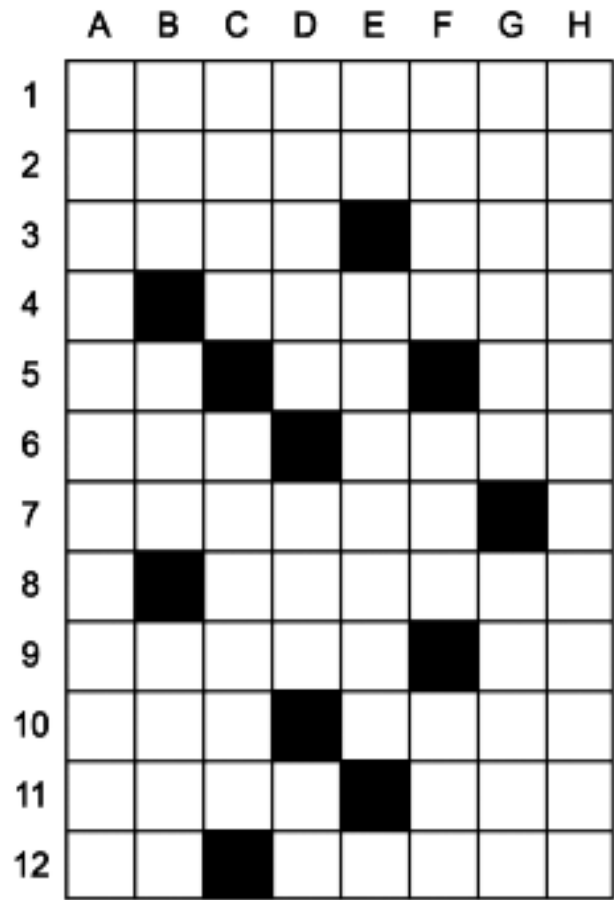
la liste des 24 joueurs dévoilée samedi soir par la Fédération algérienne (FAF). L'équipe nationale accueillera d'abord le Zimbabwe jeudi au stade olympique du 5-Juillet d'Alger (20h00), avant de se déplacer à Harare pour affronter les "Warriors" le lundi 16 novembre (16h00 algériennes). A la

veille de la 3e journée du groupe H, l'Algérie occupe la 1re place avec 6 points, devant respectivement le Zimbabwe (4 pts) et le Botswana (1 pt), alors que la Zambie ferme la marche avec 0 point. Les deux premiers du groupe se qualifient pour la phase finale de la CAN-2021.

Mots codés



Mots croisés



HORIZONTALEMENT :

1. Qui se montre intraitable. 2. Employer la ruse. 3. Faire crédit (se). Il est à l'origine de bien des morceaux choisis. 4. Son chlorure est le sel. 5. Crème bronzante. Dictateur sur scène. Aidecouturière ! 6. Route romaine. Un arbre empoisonnant. 7. Vagabondera. 8. Revenir à la charge. 9. Secrets de cartes. Il ouvre l'építaphe. 10. Pétales de rose. Il passe à Saragosse. 11. Il reçoit un public monstre. Il a une bonne tête. 12. Va pour un tour. Coffres.

VERTICALEMENT :

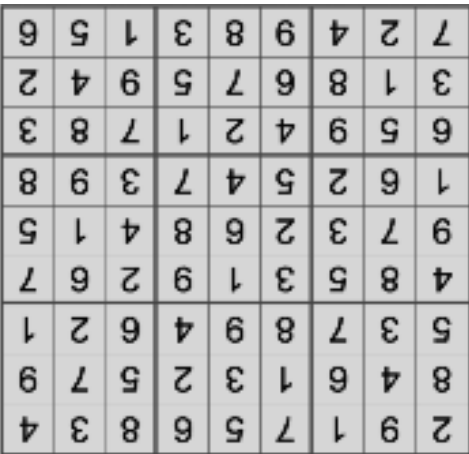
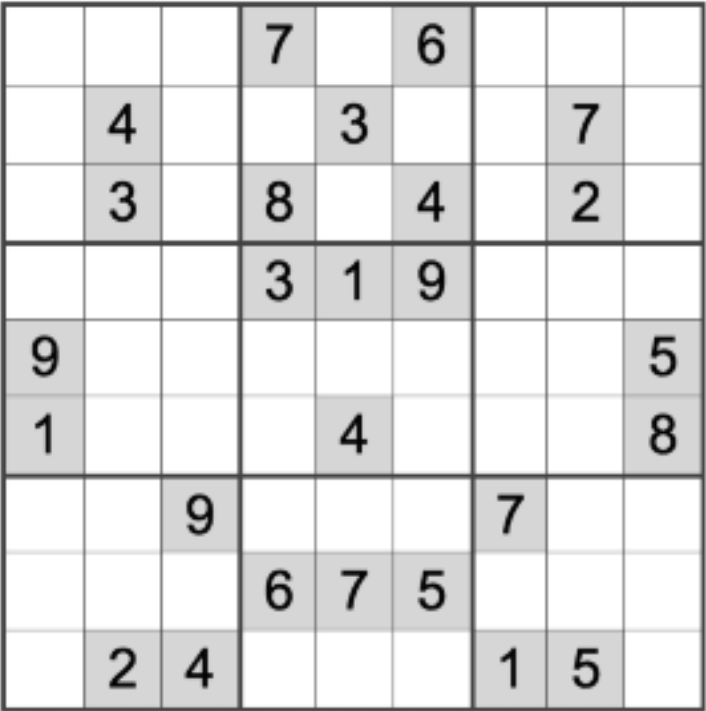
A. Comme un cachet. B. Entre X et XX. Il se déplace en courant. Prouver sa bravoure. C. Belle castillane. Qui manquent de culture. D. Arbrisseau des garrigues. Mis en musique par Vivaldi. Précède un grand de ce monde. E. Introduit les matières. Élimination qui se fait tout naturellement. F. Il fait des bulles. Un repère sur le terrain. Brun de poil. G. Plume du Chili. Donne de la voix (s'). H. Échus à date fixe.

Mots mélangés

AIMABLE AIRELLE
AMENITE AMPLEMENT
ARCEAU ARME BOYAU
BREME
ELECTION FERLER
FOUGUE IMPALA
IMPIETE JADIS JEAN
NEFASTE OISEAU
ORIFICE ORQUE
PARSEC PERCEMENT
PERFUSION PRUSSIE
REEL RELAIS
REPORTAGE
SEPARABLE TAEI
TEIGNE TOMBE VIF-
ARGENT VINICOLE
VROMBIR

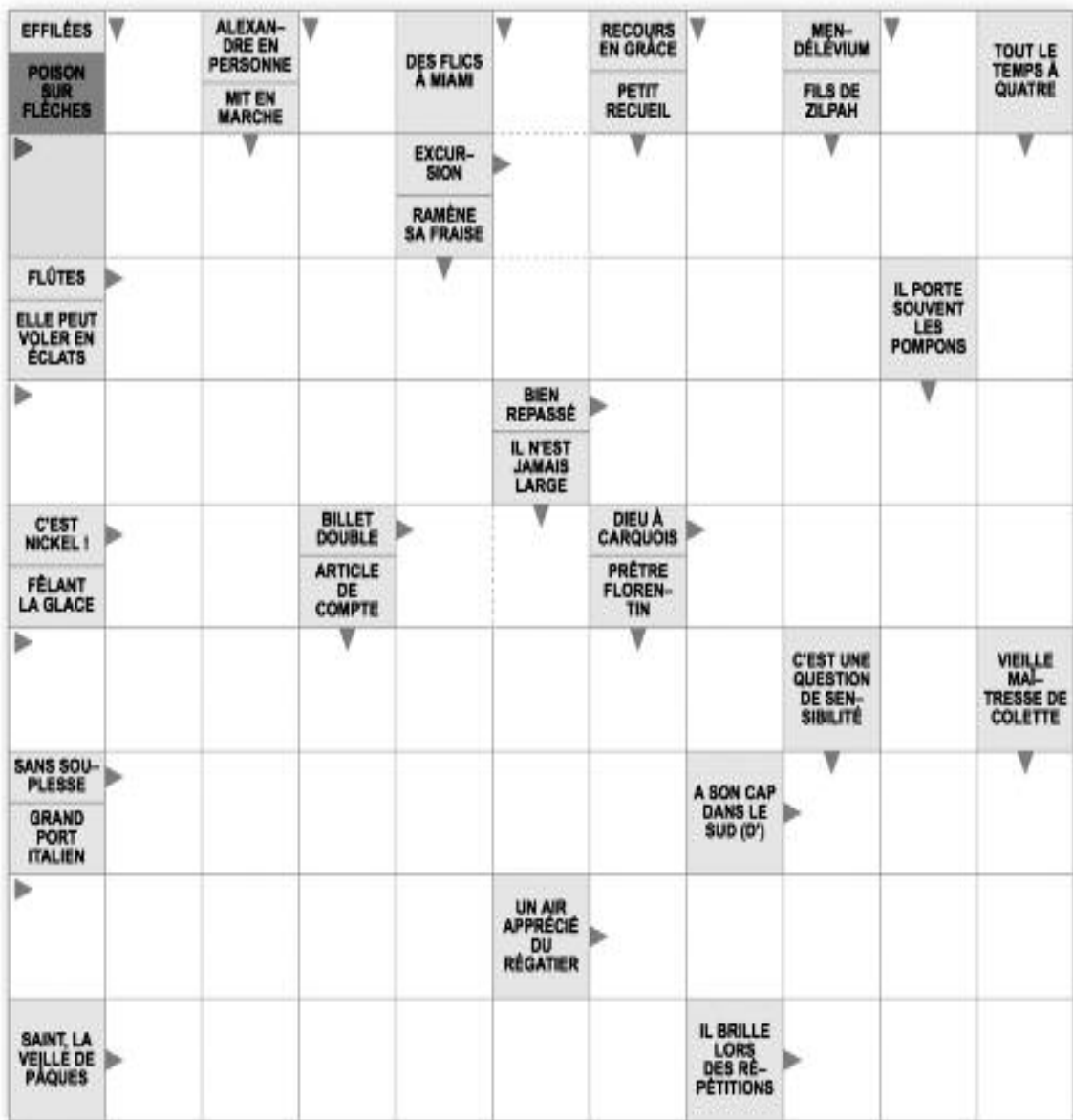


Sudoku



Solution
sudoku

Mots fléchés



Quotidien National d'Information ● www.lemondeadm.com



LE MEILLEUR ACCUEIL VOUS SERA RÉSERVÉ

Coronavirus:
670 nouveaux cas, 254 guérisons
et 12 décès ces dernières
24 heures en Algérie

Six cent soixante-dix (670) nouveaux cas confirmés de Coronavirus, 254 guérisons et 12 décès ont été enregistrés durant les dernières 24 heures en Algérie, a indiqué dimanche à Alger le porte-parole du Comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie du Coronavirus, Dr Djamel Fourar. Le total des cas confirmés s'élève ainsi à 62.051 dont 670 nou-

veaux cas, soit 1,5 cas pour 100.000 habitants lors des dernières 24 heures, celui des décès à 2048 cas, alors que le nombre de patients guéris est passé à 42.037, a précisé Dr Fourar lors du point de presse quotidien consacré à l'évolution de la pandémie de Covid-19. En outre, 9 wilayas ont recensé durant les dernières 24 heures moins de 9 cas, 17 n'ayant enregistré aucun cas, alors

que 22 autres ont enregistré plus de 10 cas. Par ailleurs, 63 patients sont actuellement en soins intensifs, a-t-il également fait savoir. Le même responsable a souligné que la situation épidémiologique actuelle exige de tout citoyen vigilance et respect des règles d'hygiène et de distanciation physique, rappelant l'obligation du respect du confinement et du port du masque.

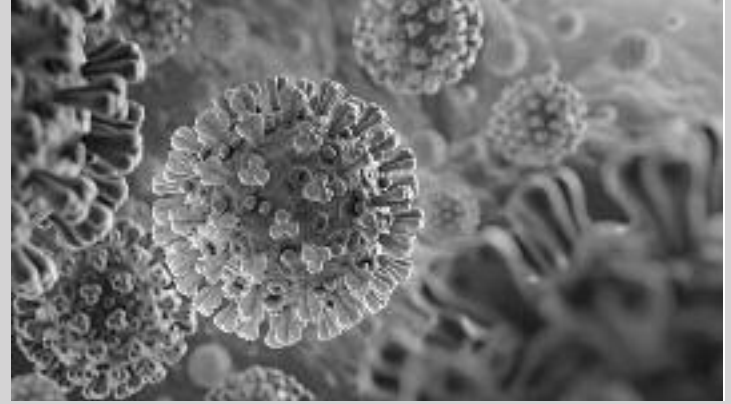
Etats Unis
Le Président Tebboune en passe
d'achever son traitement, son état
de santé s'améliore

Le staff médical du Président de la République, Abdelmadjid Tebboune, hospitalisé dans un hôpital spécialisé en Allemagne, rassure que le Président Tebboune "est en passe d'achever son traitement dans le cadre du protocole sanitaire, et son état de santé est en constante amélioration." Soucieux de tenir informée l'opinion publique de l'évolution de l'état de santé du Président de la République, Abdelmadjid Tebboune, hospitalisé dans un hôpital spécialisé en Allemagne, le staff médical affirme que le Président de la République est en passe d'achever son traitement dans le cadre du protocole sanitaire, et son état de santé est en constante amélioration".



Le point sur la pandémie :
On s'approche de la barre des 50
millions de cas dans le monde

La pandémie de nouveau coronavirus a fait au moins 1.243.513 morts dans le monde depuis fin décembre, selon un bilan établi par l'AFP à partir de sources officielles samedi en milieu de journée. Plus de 49,3 millions de cas d'infection ont été officiellement diagnostiqués. Derrière les États-Unis, pays le plus touché avec 236.099 décès, suivent le Brésil (162.015), l'Inde (125.562), le Mexique (94.323) et le Royaume-Uni (48.475).



Cellule de crise aux Etats-Unis :
Le président élu des Etats-Unis Joe Biden a annoncé samedi qu'il mettrait en place dès lundi une cellule de crise sur le coronavirus, rassemblant des scientifiques et des experts, pour combattre le principal défi actuellement posé à l'exécutif américain. « Lundi, je mettrai en place un groupe composé de scientifiques et d'experts » afin qu'ils travaillent « sur un plan qui entrera en vigueur dès le 20 janvier 2021 », jour de son

investiture, a déclaré le président élu devant une foule de supporters réunis à Wilmington, dans le Delaware pour fêter sa victoire.
La France dépasse les 40 000 morts, état d'urgence sanitaire prolongé :
La France a dépassé samedi la barre des 40.000 décès liés au Covid-19 officiellement recensés depuis le début de l'épidémie, selon des données publiées par l'agence sanitaire Santé publique

France (SpF). Le Parlement a adopté le projet de loi prolongeant l'état d'urgence sanitaire après le vote positif des députés lors de l'ultime lecture du texte, mais sans gommer la défiance des oppositions de droite et de gauche. Échéance au 16 février, instauration d'un régime transitoire jusqu'au 1er avril, recours aux ordonnances: le gouvernement met en avant la situation sanitaire « très préoccupante » provoquée par la deuxième vague de l'épidémie pour justifier la prolongation de ce régime d'exception.

Algérie-France
M. Djerad et Boukadoum
reçoivent le ministre
français de l'Intérieur

Le Premier ministre, M. Abdelaziz Djerad, a reçu hier à Alger, le ministre français de l'Intérieur, Gérald Darmanin, en visite de travail en Algérie. Les échanges qui se sont déroulés au Palais du gouvernement, ont porté sur "les re-

lations bilatérales et les voies et moyens de leur renforcement et diversification". Dans le même cadre le ministre des Affaires étrangères, M. Sabri Boukadoum, a également reçu, le ministre français de l'Intérieur.

M. Belmehdi s'entretient avec le
ministre français de l'Intérieur

Le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, Youcef Belmehdi, s'est entretenu, hier à Alger, avec le ministre français de l'Intérieur, Gérald Darmanin, sur plusieurs questions d'intérêt commun liées notamment à la religion et au culte. Lors de cet entretien, M. Belmehdi a insisté "sur le bannissement de toutes formes de vio-

lence et d'extrémisme, quelle que soit leur origine (...) l'Islam est une religion d'amour, de paix et de coexistence", ajoutant que "ce sont là les recommandations que son département ne cesse de prodiguer aux imams détachés à la Grande Mosquée de Paris et auxquelles tous les imams détachés en France s'attachent à concrétiser".

ANIE
La révision annuelle des listes
électorales fixée du 15
novembre au 14 décembre

La révision annuelle des listes électorales débutera le 15 novembre, a annoncé dimanche à Alger, le président de l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE), Mohamed Charfi. Lors d'une réunion tenue par visioconférence avec les coordonnateurs de l'ANIE de wilaya et à l'étranger, M. Charfi a fait sa-

voir que l'opération de révision des listes électorales se poursuivra jusqu'au 14 décembre. "Cette opération intervient en application de la loi organique relative au régime électoral en vigueur stipulant que la révision annuelle des listes électorales est organisée le dernier trimestre de chaque année".

ONU
Election de deux diplomates
algériens dans deux organes
importants

Respectivement en qualité de membre de la Commission de la Fonction publique internationale (CFPI), pour un mandat de quatre années, et membre du Comité consultatif pour les Questions administratives et budgétaires de l'Organisation des Nations unies (CCQAB) pour un mandat de trois années, à compter du 1 janvier 2021. L'élection par acclamation, vendredi à New York, de ces deux diplomates algériens dans deux organes extrêmement importants des Nations unies, a été le fruit d'une mobilisation active de l'appareil diplomatique algérien, tant au niveau des groupes régionaux d'appartenance qui a conduit à l'endossement de leurs candidatures par des décisions au niveau du Sommet de l'Union africaine

et du Conseil des ministres de la Liges des Etats arabes, qu'au niveau des capitales des différents pays membres de l'ONU. Cette élection revêt une importance particulière en ce qu'elle témoigne de l'estime et de la confiance dont jouit l'Algérie auprès de la communauté internationale et l'appréciation de ses positions au sein des Nations unies. Elle est, également, une reconnaissance par la communauté internationale des capacités avérées des représentants de l'Algérie et de son rôle dans l'avancement des récentes réformes des Nations unies, notamment celles du système de développement et de la gestion et de sa contribution dans l'élaboration des politiques budgétaires de l'ONU.

ONU
10 ans de prison ferme requis à
l'encontre du directeur général
du groupe Ennahar

Le procureur de la République près le tribunal de Bir Mourad Raïs (Alger), a requis dimanche une peine de 10 de prison ferme assortie d'une amende de 100.000 DA à l'encontre du directeur général du groupe de médias Ennahar, Mohamed Mokaddem, dit Anis Rahmani. Anis Rahmani est pour-

suivi pour les chefs d'accusation d'enregistrement et de diffusion d'une communication téléphonique qu'il a eue avec un officier supérieur de l'Armée. Le procès s'est tenu par visioconférence à partir de l'établissement pénitentiaire de Koléa (W. Tipasa) où le prévenu est placé en détention préventive.